

LUTTE CONTRE LA CORRUPTION

BOUTEFLIKA HAUSSE LE TON

Le président de la République, Abdelaziz Bouteflika, promet plus de rigueur et une fermeté dans la lutte contre la corruption. Il a même lancé une menace à peine voilée de poursuivre les responsables qui se seraient rendus coupables d'affaires de corruption. Lire page 03

**LE MINISTRE DES FINANCES,
KARIM DJOUDI, DÉCLARE:
«LA LUTTE CONTRE
LA CORRUPTION N'EXCLURA
PERSONNE»**

Page 03



BARRAGES, CHECK POINT, CONTRÔLES
ET DISPOSITIFS INADAPTÉS...

L'IMAGE DE L'ALGÉRIE PAYE LA FACTURE DES ANNÉES 90

Page 04



**UN RÉSEAU DE TRAFIC DE NOUVEAU-NÉS
DÉMANTÉ A AKBOU (BEJAIA)**

DES NOUVEAU-NÉS CÉDÉS À 50 MILLIONS DE CENTIMES!

Page 04

**TIZI-OUZOU
02 ANS DE
PRISON
FERMES
CONTRE UN
ANCIEN MAIRE**

Page 04

**UN RÉSEAU SPÉCIALISÉ
DANS LE TRAFIC DE FAUX
BILLETS DÉMANTÉ
À RAHOUIA (TIARET)
TROIS VOITURES,
270 MILLIONS SAISIS
ET SEPT TRAFIQUANTS
ÉCROUÉS**

Page 04



ORAN
20 | 07

Lever du soleil
Coucher du soleil
Humidité
Vent Est Nord Est



07h07
19h13
73%
08,05km/h

Alger
Constantine
Annaba
Ouargla
Mostaganem
Béchar



17-08
18-06
19-09
32-13
18-07
27-10

INDEX

ZONE.....02	CENTRE.....09
ACTUALITES.....03,04,05	SPORTS.....10,11,12,13,15
ORAN.....07	SOCIETE.....17
OUEST.....08	DETENTE.....22

ZONE INTERDITE

02



Le ministère des AE célèbre la fête de la Victoire

Le ministère des Affaires étrangères a célébré mardi le 51ème anniversaire de la fête de la Victoire à travers une cérémonie de recueillement à la mémoire des martyrs, la levée des couleurs nationales et la lecture de la Fatiha du Coran. La cérémonie a été présidée par le ministre des Affaires étrangères, M. Mourad Medelci, en présence de diplomates, de moudjahidine et des fonctionnaires du ministère. Dans une brève allocution à cette occasion, le moudjahid Rabah Machhoud, membre du bureau des moudjahidine du ministère, a souligné "la portée de cet événement", rappelant que "le peuple algérien a consenti de lourds sacrifices pour le recouvrement de sa souveraineté nationale et tourner la page de la colonisation définitivement". Il a indiqué que "l'Algérie avait payé un lourd tribut pour vaincre la plus grande puissance militaire en Méditerranée qui, pour réprimer la Révolution, avait utilisé toutes les armes destructives de l'Alliance atlantique". M. Machhoud a appelé les générations montantes à "préserver la mémoire de la nation, rester attachées aux principes et valeurs des moudjahidine et des martyrs et poursuivre le combat pour réaliser le progrès dans tous les domaines".



BELANI À PROPOS DES DÉTENUÉS ALGÉRIENS EN IRAK

«La décision de grâce relève du président irakien»

La décision de gracier les 11 ressortissants algériens détenus en Irak relève "unique" des prérogatives du président irakien, a indiqué lundi à Alger le porte-parole du ministère des Affaires étrangères, Amar Belani. Cette grâce "nécessite certaines procédures officielles de la part des autorités algériennes", a précisé M. Belani dans une déclaration à la presse en marge d'une manifestation sur les 50 ans de la diplomatie algérienne. Le porte-parole a ajouté qu'une demande officielle de la part des autorités algériennes "doit être formulée, en ce sens, à l'adresse de leurs homologues irakiennes". Une délégation

algérienne s'est rendue récemment en Irak pour s'enquérir de l'état des Algériens détenus dans ce pays. Cette délégation a eu des entretiens "constructifs" avec les autorités irakiennes et a pu rendre visite aux 11 ressortissants détenus dans les prisons de Baghdad, Nassirya et Suleimanya, avait précisé M. Belani dans une déclaration à l'APS. Concernant l'enfant algérien détenu au centre de protection de l'enfance à Agadir (Maroc) depuis le 11 février dernier et accusé d'"agression sexuelle", M. Belani a indiqué que "nous restons raisonnablement optimistes" quant à une "issue heureuse" de cette affaire.

**Le Carrefour
d'Algérie**

EDITE PAR LA SARL EDIMARCOM-DIST
Au Capital de 100.000 DA

Direction - Rédaction - Administration
16, Bd Docteur Benzerdjeb - ORAN
Tél: 041 39 84 40 / Fax: 041 39 79 92

Directeur de la Publication
Abdellah BOUHALI

Conception PAO
Le Carrefour d'Algérie

Bureau d'Alger
Maison de la presse de Kouba
Tél: 021 28 95 65 / Fax: 021 28 95 34

Impression Ouest
Société d'Impression de l'Ouest (SIO)
Zone Industrielle - d'Es-Sénia - ORAN
Impression Centre: SIA
Diffusion Ouest: SEDOR

ANEP Alger
01, Avenue Pasteur
Tél: 021 73 76 78 / 021 73 71 28

ANEP ORAN
Tél: 041 33 48 95 / Fax: 041 33 48 95

Siteweb: www.carrefouralgerie.com
E-mail: lecarrefouroran@yahoo.fr

Tous les manuscrits et les photos
remis au journal ne peuvent faire l'objet
d'aucune réclamation.

AMIS LECTEURS,

Si vous avez des infos,
des commentaires ou des réactions,
n'hésitez pas à nous écrire.
«LE CARREFOUR D'ALGÉRIE»
Rubrique Zone interdite.

Adresse: 16 Bd Benzerdjeb - Oran
Fax: 041 39 79 92

Mohamed Saïd souligne le rôle éducatif de TV Coran



Le ministre de la Communication, M. Mohamed Saïd, a souligné lundi le rôle "éducatif" de la chaîne TV Coran, qui figure parmi les chaînes "les plus suivies" en Algérie et à l'étranger, notamment par la communauté algérienne établie en France. Le rôle de TV Coran est "d'autant plus important que nous assistons à des phénomènes étrangers à notre société et à notre religion", a indiqué M. Mohamed Saïd, qui a pris part à la célébration du 4ème anniversaire de cette chaîne, coïncidant avec le coup d'envoi de la 4ème édition du concours des meilleurs récitants du Saint Coran "Tadj El Koraan", indique un communiqué du ministère de la Communication. M. Mohamed Saïd a rappelé, par la même occasion, la nécessité de diffuser des programmes et des émissions "qui reflètent les perspectives de l'islam modéré, un islam de tolérance, de justice ouvert sur la modernité", note la même source. La cérémonie de célébration de cette anniversaire s'est déroulée en présence du ministre des Affaires religieuses et des wakfs, M. Bouabdellah Ghlamallah, et de nombreux invités.

CLASSEMENTS DES UNIVERSITÉS «Les établissements du Maghreb injustement défavorisés»

Les modèles de classement des universités, tels qu'ils existent aujourd'hui, sont "injustement défavorables" aux établissements maghrébins, a déclaré lundi à Oran la directrice du Bureau Maghreb de l'Agence universitaire de la francophonie (AUF). "Ces modèles ne sont pas tout à fait adaptés aux réalités mondiales", a estimé Mme Cristina Robalo-Cordeiro dans une déclaration à l'APS, en marge de sa participation à la rencontre des directeurs des Ecoles nationales supérieures algérienne, marocaine et tunisienne. La responsable de l'AUF-Maghreb a fait savoir que son organisme s'attelle actuellement à l'élaboration d'un nouveau modèle de classement plus universel, "qui tienne justement compte du contexte des universités". "Le modèle en préparation prend en considération le contexte d'évolution des universités à la fois dans les champs local, régional et national", a-t-elle précisé, expliquant que ces paramètres sont occultés par les systèmes de classement en vigueur.

MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION Lancement d'un Master dans la fabrication et le contrôle de qualité

Sept étudiants de l'Université des sciences et de la technologie (USTO d'Oran) ont été sélectionnés pour entamer un cycle de Master dans la fabrication et le contrôle de qualité des matériaux de construction. Cette formation spécialisée, d'une durée de deux années, s'inscrit dans le cadre de l'accord de "partenariat académique" signé fin 2011 entre Lafarge Algérie et l'USTO, a indiqué un communiqué de cette entreprise. Les étudiants réalisent leur stages et travaux pratiques au sein des cimenteries et laboratoires de l'entreprise, ajoute Lafarge Algérie.

LUTTE CONTRE LA CORRUPTION

Bouteflika hausse le ton

Le président de la République, Abdelaziz Bouteflika, promet plus de rigueur et une fermeté dans la lutte contre la corruption. Il a même lancé une menace à peine voilée de poursuivre les responsables qui se seraient rendus coupables d'affaires de corruption. Dans un message adressé aux moudjahidines à l'occasion de la célébration de la fête de la victoire qui coïncide avec le 19 mars, le président de la République a indiqué que l'Etat « n'hésitera pas à demander des comptes à toute personne coupable aux yeux de la loi, tout en veillant à recouvrer les droits spoliés ». « S'agissant des tentatives d'enrichissement illicite et au préjudice des deniers publics et des droits de la communauté nationale, la loi s'appliquera dans toute sa rigueur car l'Etat est déterminé à imposer

le sérieux et l'intégrité dans le travail et n'hésitera pas à demander des comptes à toute personne coupable aux yeux de la loi, tout en veillant à recouvrer les droits spoliés », a en effet écrit Abdelaziz Bouteflika. « Animé d'une volonté nationale sincère, notre pays s'emploie à mobiliser tous ses moyens, à protéger ses ressources et à diversifier ses sources de revenu. Dans cet effort, l'Algérie a besoin, avant tout, des compétences de ses enfants », écrit-il encore. Il précisera que la compétence ne se « limite pas au savoir-faire technique et à la maîtrise du domaine d'activité, mais implique aussi l'accomplissement des devoirs découlant de la responsabilité avec loyauté, intégrité et probité et en plaçant toujours l'intérêt du pays au-dessus de toute autre considération ». Abdelaziz Bouteflika reconnaît,

dans ce message, que beaucoup de chantiers lancés par l'Etat ont donné lieu à des détournements et dilapidation des biens publics. « Des erreurs et des lacunes ont émaillé la réalisation de certains projets: nombre de ces défaillances peuvent être expliquées par diverses raisons alors que pour d'autres un examen minutieux s'impose à l'effet de demander des comptes à ceux qui ont failli à leur mission, quels que soient leurs postes », a souligné le président de la République. « Ces dernières années, nous n'avons ménagé aucun effort pour rattraper le retard et réunir les conditions favorisant l'amorce effective d'une nouvelle étape d'édification », a soutenu le président Bouteflika, rappelant les efforts consentis dans les différents domaines.

Aki Ouai

DÉPÉNALISATION L'ACTE DE GESTION

«Elle concernera tous les secteurs»

La dépénalisation de l'acte de gestion, dont un texte est en cours de finalisation par le ministère de la Justice en collaboration avec le ministère des Finances, doit profiter à l'ensemble des secteurs, a indiqué mardi à Alger le ministre des Finances Karim Djoudi. Le groupe de travail piloté par le ministère de la Justice "s'attelle à affiner les règles en matière de dépénalisation de l'acte de gestion, en essayant de trouver le point d'équilibre entre le fait de permettre au gestionnaire d'avoir la flexibilité nécessaire en termes de gestion tout en prévenant contre les risques de fraude", a-t-il fait savoir à la Radio nationale. Cette action concernera "l'acte de gestion quel que soit le gestionnaire", a-t-il précisé, en rappelant que les derniers amendements du code des marchés publics ont déjà eu un écho positif au sein des gestionnaires des entreprises publiques. Evoquant par ailleurs la lutte contre la corruption en Algérie, il a assuré qu'elle touchera toutes les personnes impli-

quées dans ces crimes économiques sans exception. "Les choses sont extrêmement claires: le problème n'est pas un problème de personnes mais de fraude et de corruption et toute personne impliquée dans la corruption sera poursuivie et sanctionnée", a affirmé le ministre qui avait récemment inauguré l'Office central de répression de la corruption (OCRC), dépendant directement de son ministère. Tendance baissière de l'inflation en 2013. Interrogé cette fois sur le coût des réévaluations des programmes publics d'investissement, l'argentier du pays a souligné que ces réévaluations seront maîtrisées davantage à la faveur de la dernière instruction du Premier ministre en direction des walis appelant à réaliser dans les plus brefs délais ces programmes. En plus, les différents secteurs sont désormais appelés à chercher par eux-mêmes les sources de financements des réévaluations qu'ils font, a-t-il soutenu. A une question relative à la maîtrise de l'inflation qui a atteint 8,9% en 2012, il a noté que

cet indicateur affichait déjà une "décroissance", en s'appuyant sur le fait que l'indice des prix a reculé à 7,8% en janvier dernier. M. Djoudi a annoncé au passage que l'Algérie recourrait encore cette année à une loi de finances complémentaire pour prendre en charge les nouvelles dépenses "urgentes" de 2013. Sur la diversification de l'économie nationale, M. Djoudi a souligné qu'elle existe mais "reste insuffisante". "65% du PIB algérien sont générés par la production hors hydrocarbures, une production qui s'est multipliée par quatre ces dernières années. La diversification existe donc mais elle est entièrement absorbée par la demande interne", a-t-il dit. Interrogé pour savoir si l'Etat allait utiliser ses importantes disponibilités financières pour investir dans la création d'entreprises publiques, M. Djoudi a d'abord fait remarquer que l'Etat n'était pas le premier employeur du pays, puisque la fonction publique emploie 1,8 million de personnes sur une population employée de 10 millions de personnes, soit un taux inférieur à 20%.

LE MINISTRE DES FIANCES,
KARIM DJOUDI DÉCLARE**«La lutte contre la corruption n'exclura personne»**

Première des premières dans le hit parade des jours comme une priorité pour garder sain et sauf le corps d'une Nation. Les informations relatées récemment par la presse nationale et faisant foi de la propagation en amont et en aval de ce fléau, a concouru dans la dégradation de l'image du pays, chez beaucoup d'algériens. Certes, que la corruption n'est pas exclusivement algérienne, mais en Algérie, paraît-t-il, qu'elle a abusivement dépassé le seuil du tolérable. Autrement dit, elle est devenue une pierre d'achoppement sur le chemin du développement et de la prospérité. C'est par la corruption que les biens publics sont dilapidés et les droits des citoyens bafoués. Les pouvoirs publics ont toujours affirmé dans toutes les occasions, que les lois de la république seront impitoyables contre toute personne, quelque soit son rang social ou politique impliquée dans une affaire de corruption. C'est beau à dire et à entendre, mais malheureusement la réalité des choses s'harmonise peu avec ce discours, émotionnellement « optimiste » et au goût exquis. C'est conseillé en tous les cas, pour relever le moral aux frustrés. C'est dans ce sens, que le ministre des finances, M. Karim Djoudi a affirmé hier, que « la lutte contre la corruption en Algérie touchera toutes les personnes impliquées dans ces crimes économiques sans exception ». Interrogé par la Radio nationale pour savoir si la lutte contre la corruption concernait également les hauts fonctionnaires de l'Etat, Mr Djoudi a répondu: "les choses sont extrêmement claires : le problème n'est pas un problème de personnes mais de fraude et de corruption et toute personne impliquée dans la corruption sera poursuivie et sanctionnée". Mr Djoudi qui avait récemment inauguré l'Office central de répression de la corruption (OCRC) dépendant directement de son ministère, a réitéré la "volonté politique très forte de lutter contre la corruption, le blanchiment d'argent et toutes les formes de fraude et de transferts illicites de capitaux" en Algérie. Les textes qui sont le soubassement à cette lutte ont été produits et les entités créées (...) je pense personnellement que l'action (de lutte contre la corruption) finira par apporter ses fruits", a-t-il prédit. Lors de l'inauguration du siège de l'OCRC, le 4 mars en cours, Mr Djoudi avait exprimé la détermination des autorités algériennes à mener une lutte sans merci contre la corruption qui "ronge", selon lui, l'économie nationale. Les hautes autorités du pays, et à leur tête le président de la République, sont déterminées à mener une lutte sans merci contre la corruption sous toutes ses formes et ne ménageront aucun effort pour y parvenir", avait-il déclaré. **B. Abdelkader**

Point de Vue

Par Mustapha HANTAZ

La loi doit « fatalement » s'appliquer

In'est pas rare d'entendre dire dans notre pays que la sécurité à laquelle devraient avoir droit les citoyens n'est pas garantie avec la rigueur et le sérieux attendus dans la mise en place d'un cadre de vie sociale agréable et empreint de quiétude et de sérénité. Les derniers événements ayant marqué tragiquement l'actualité nationale sont là pour le rappeler. Ni la présence et la vigilance des agents de l'autorité publique relégués dans une sorte de « prétention sécuritaire », ni l'encadrement parental des mouvements d'enfants ne participent à dissuader les comportements criminels ou de simple délinquance. Mais au-delà de cet aspect force est de reconnaître que nulle part le principe consacré par la Constitution du « droit à la sécurité et à la protection » pour les citoyens, ne bénéficie de l'attention et du suivi nécessaires à son respect. Il arrive assez souvent que pour dédouaner les services de l'Etat de toute responsabilité dans la multiplication des actes délictueux, l'on convo-

que la morale et la religion (cette dernière dans sa dimension la plus violente), comme solution idoine et radicale au traitement des actes de transgression des règles de la vie en société. Il est bien entendu que ces idées généreuses et sans doute inévitables, participent à la réduction de la délinquance. Mais il est à la fois dangereux et puéril de ne privilégier que ces voies qui ne rencontrent pas toujours l'écoute escomptée. Il existe des lois qui trouvent parfois leur justification ou soubassement dans des règles morales, mais dont la viabilité ou l'efficacité, dépendent exclusivement de la « fatalité » de leur application. Et non pas seulement de l'intensité de la sanction qui y est attachée lorsqu'elles sont enfreintes. Une loi n'est efficace et dissuasive de comportements répréhensibles que si les moyens institutionnels de l'Etat sont mis en œuvre pour qu'elle s'applique dans toute sa plénitude et de façon fatale et « certaine ». Il serait probablement fastidieux de sérier toutes les règles juridiques

adoptées par les assemblées ou les démembrements de l'Etat, mais qui n'ont que le mérite d'exister ou d'être là, sans pour cela fonder les pouvoirs publics à assurer les conditions de leur application. Du simple passage protégé destiné à faciliter le passage des piétons sous certaines conditions, aux dispositions de la constitution plus sophistiquées, il n'est pas définitivement établi que l'Etat veuille résolument se donner les moyens de forcer à l'observance des Lois avec lesquelles il est pris beaucoup de libertés et à tous les niveaux. C'est le défi le plus gigantesque que doit relever l'Etat algérien afin que des propos comme ceux de cet ancien premier Ministre ne viennent pas jeter l'effroi en rappelant « qu'il faut que les lois aient un sens de ce pays » (SAG). Il n'est pas du tout rassurant de l'entendre dire par un fonctionnaire de premier ordre, parce qu'alors que pourrait faire le simple citoyen régulièrement interpellé sur ce registre en ce cas ?

04 | Actualités

UN RÉSEAU SPÉCIALISÉ DANS
LE TRAFIC DE FAUX BILLETS
DÉMANTÉ À RAHOUIA (TIARET)

Trois voitures, 270 millions saisis et sept trafiquants écroués

Dans le cadre de la lutte contre la criminalité, les éléments de la brigade de la gendarmerie nationale de Rahouia et après une enquête minutieusement menée durant cinq jours ont réussi à démanteler un réseau, composé de sept individus âgés entre 27 et 43 ans, spécialisé dans le trafic de faux billets, a-t-on appris de sources autorisées du groupement de la gendarmerie de Tiaret.

Les faits remontent à la fin de la semaine écoulée lorsque les gendarmes ont mis la main sur un membre du réseau en flagrant délit d'écoulement d'un faux billet de 2000 dinars chez un commerçant à la sortie de la ville de Rahouia. L'enquête a permis aux gendarmes d'identifier le reste du groupe dénoncé par leur acolyte. L'enquête a dévoilé aussi que ces trafiquants opéraient dans les wilayas de Tiaret, Mascara et Blida. Lors de leurs arrestations, un montant de 27 millions de centimes en faux billets et 20 millions en vrais billets et trois véhicules immatriculés tous dans la wilaya de Blida ont été saisis. Présentés ce lundi devant le procureur de la République près le tribunal de Tiaret, les sept contrefacteurs ont été placés sous mandat de dépôt en attendant leur jugement par le tribunal compétent.

L. Bouhala

TIZI-OUZOU

02 ans de prison fermes contre un ancien maire

Le tribunal correctionnel de deuxième instance, a prononcé la peine de 2 années de prison fermes contre Mohamed Mouloud Belhadj, ancien maire de la commune de Tizi-Ouzou, jugé dans une affaire de dilapidation de deniers publics". Ses deux collaborateurs en l'occurrence, le responsable de la commission sociale et le chef du service maintenance de la commune, ont écopé quant à eux de 18 mois de prison fermes chacun. Ses trois prévenus ont été poursuivis dans une affaire de surfacturation, lors d'achat effectué par l'APC de Tizi-Ouzou, concernant, des matériaux de construction, des articles de sport, des pièces détachées et des appareils de chauffage destinés à des écoles primaires. Le verdict d'hier, est une confirmation de celui prononcé en première instance en avril dernier, par le tribunal correctionnel de Ouacifs. Pour rappel, dimanche passé, quatre autres maires de Tizi-Ouzou, jugés par le tribunal correctionnel d'Azazga, ont écopé de peines allant de 07 à 10 ans de prison fermes, pour une autre affaire de dilapidation de deniers publics.

M. Aswel

OTAGES DU SITE GAZIER D'IN ANEMAS

L'un des ravisseurs tués était Canadien

La police fédérale canadienne a confirmé lundi que l'un des membres du commando islamiste ayant attaqué en janvier le site gazier d'In Anemas en Algérie était un citoyen canadien, qui est mort sur place. Les autorités algériennes avaient affirmé que deux preneurs d'otages étaient canadiens et des fonctionnaires de la Gendarmerie royale du Canada (GRC) s'étaient rendus sur place pour enquêter. "La GRC confirme que des restes humains canadiens ont été identifiés en Algérie", a indiqué une porte-parole, Laurence Trotter, interrogée par l'AFP sur cette enquête. Lors de l'attaque du 16 janvier, des centaines d'employés avaient été pris en otages, en réaction à l'opération des forces françaises contre des rebelles islamistes au Mali. Les forces spéciales algériennes avaient donné l'assaut final au bout de quatre jours. Entre la prise d'otages et cet assaut, 29 assaillants ont été tués, de même que 29 assaillants. La présence de deux Canadiens dans le commando avait été révélée par le Premier ministre algérien Abdelmalek Sellal. Selon une source algérienne, il s'agirait d'hommes d'origine arabe possédant une double citoyenneté.

BARRAGES, CHECK POINT, CONTRÔLES ET DISPOSITIFS INADAPTÉS...

L'image de l'Algérie paye la facture des années 90

Check point, barrages, fouilles, embouteillages, bouchons et heures de pointes: l'image de l'Algérie souffre encore des conséquences des années 90 et du tout sécuritaire. Les barrages routiers, le déploiement de la gendarmerie et de la police sur les routes du pays gagneraient à offrir une image plus sereine de l'Algérie. «Que peut voir un touriste chez nous? Quel sentiment il va avoir en visitant les villes algériennes: «l'image d'un pays encore en guerre», nous dira un interlocuteur à Oran. L'illustration est vraie: les paysages urbains et routiers de l'Algérie restent encore quadrillés par des dispositifs sécuritaires parfois encombrants, peu utiles, générant plus l'inconfort que le sentiment de surveillance permanente. «Cela commence déjà à l'aéroport et dans les ports avec un déploiement parfois lourd et peu discret de la sécurité et des polices», remarquent beaucoup. Pour le visiteur, cela laisse l'impression d'un pays en guerre, ou encore sous crise. Un dommage collatéral sachant qu'on est

déjà très loin de la décennie noire et des impératifs de lutte anti-terroriste qui ont marqué cette période. «On a l'impression que la criminalité a muté en Algérie et s'est transformée, mais que les déploiements sécuritaires sont restés sur d'anciens modes depuis vingt ans», nous dira un politique. Certes, le terrorisme marque parfois l'actualité mais la quotidienneté de l'Algérien est surtout agitée par d'autres fléaux comme les kidnappings, les vols, les vols...etc.

L'actuel dispositif s'en retrouve donc dans le statut de l'instrument inadapté pour lutter contre les nouvelles criminalités. Outre cet aspect, c'est le «paysage» algérien qui en prend un mauvais coup avec les images des barrages lourds et permanents. Une sorte de mise en caserne de l'espace, qui ne sert «à rien», nous dit-on. «Cet excès d'uniformes nuit à l'image que l'Algérie veut donner d'elle-même: pays stable et préservé.» C'est en effet, le nouveau label que le pays peut exploiter dans un monde arabe traversé de graves crises politiques:

une Algérie stable et qui peut faire de cette stabilité un argument touristique, mais aussi un message positif à l'adresse des investisseurs étrangers en reflux pour cause d'instabilité en Tunisie et en Egypte. «On ne peut pas exporter un discours d'assurances et de calme avec des images de policiers et de militaires aux entrées des villes, des ports et des rues» nous dit-on. L'équation est en effet facile à trouver entre sécurité et discrétion des dispositifs. «Même pour la lutte contre le terrorisme des routes et des inconduites: le système gagnerait à être volant, mobile, dynamique au lieu de verrouiller les entrées des villes et les grandes artères par où, ne passent pas les trafiquants de toutes sortes justement». Une réflexion est donc à entamer sur les dispositifs sécuritaires algériens, leurs modes d'opération et de contrôle des espaces publics et leurs protocoles d'interventions et de sécurisation. Sans que cela ne soit au détriment de l'image de l'Algérie et de sa stabilité retrouvée.

M. Benzekri

UN RÉSEAU DE TRAFIC DE NOUVEAU-NÉS DÉMANTÉ À AKBOU (BEJAIA)

Des nouveau-nés cédés à 50 millions de centimes!

Les éléments de la police judiciaire (PJ) de la sûreté de Daïra d'Akhou, à 70 km à l'ouest de Bejaia, ont mis fin aux agissements d'un réseau impliqué dans le trafic de nouveau-nés, issus de relations hors mariage. Selon des sources sécuritaires, l'élément principal de ce réseau est une femme originaire de la ville de Bejaia qui a arrangé un rendez-vous à un couple stérile d'Amizour, dont la femme a simulé un accouchement, et une

femme enceinte, hors mariage, d'Akhou pour une transaction au service maternité de l'hôpital Akhou Ali d'Akhou. La vigilance des services de sécurité, qui ont suivi l'affaire, sont parvenus à mettre fin aux agissements de cette femme et interpellant le couple et la femme enceinte. Les premiers éléments de l'enquête indiquent que le nouveau-né sous x est promis d'être cédé à un montant de 50 millions de centimes au couple stérile qui inscrira officiellement l'enfant

sur son livret de famille, précise notre source. Présentés devant le Procureur de la République près du tribunal d'Akhou, tard dans la nuit d'avant hier, l'élément principal de ce réseau, le couple stérile et la femme qui a accouché un enfant sous x ont été mis sous mandat de dépôt pour trafic de nouveau-nés. Les autres personnes arrêtées seront présentées devant le magistrat instructeur dès l'achèvement de l'enquête, souligne encore notre source.

H.S.

ENLÈVEMENTS, FAUX BARRAGES ET BRAQUAGE

Un important réseau démantelé à Boumerdès

Un réseau spécialisé dans les enlèvements, les faux barrages et braquage a été démantelé, récemment, par les éléments de la Brigade de Recherche et d'Investigation de la police judiciaire de Boumerdès, a déclaré, hier, lors d'un point de presse, le premier responsable de la police, Ali Badaoui. Ce responsable a affirmé que ce groupe de malfaiteurs sévit dans plusieurs régions de la Kabylie, Boumerdès, Tizi-Ouzou notamment et a, à son actif, plusieurs actes criminels perpétrés depuis 2009. 13 personnes formant ce réseau y ont été, ainsi arrêtées. Selon le même responsable, dans un premier temps la police avait arrêté certains d'entre eux alors qu'ils tentaient de kidnapper un citoyen habitant le sud de la wilaya de Tizi-Ouzou. Il s'agit d'un commerçant que le groupe voulait enlever afin de demander une rançon à sa famille. Ces premières arrestations ont été opérées courant de ce mois de février. Peu de temps après, c'est le reste dudit groupe qui a été arrêté et

l'enquête se poursuit toujours car, majoritairement, ce genre de réseau a des ramifications profondes. Le démantèlement de ce groupe de malfaiteurs a permis la récupération de plusieurs armes à feu dont un PA, deux fusils à pompes et une dizaine de voitures. Les éléments des services de sécurité ont saisi, également, une jumelle utilisée par les membres dudit groupe dans l'accomplissement de leurs actes cri-

minels, des tenues et autres uniformes similaires à celles des soldats de l'ANP. Les malfaiteurs sont à l'origine de plusieurs actes, notamment des faux barrages dressés au niveau des axes routier menant vers la Kabylie. Présentés devant un tribunal compétents, 8 d'entre eux ont été placés sous mandat de dépôt alors que les autres sont mis sous contrôle judiciaire.

O.Azzedine

200 PERSONNES DEVANT LE SIÈGE DE LA DAÏRA

Sit-in des demandeurs de logements et des chômeurs à Béchar

Ils étaient environ 200 personnes, dont des femmes à protester devant le siège de la daïra dans un sit-in pacifique avec une bonne couverture sécuritaire. Ces citoyens exhibant des banderoles, exigent la distribution immédiate des logements complètement achevés et dernièrement visités par le Premier ministre lors de sa dernière visite à Béchar. Ces mêmes protestataires, dont la majorité est des jeunes chômeurs demandent qu'on prenne en considération leurs demandes d'emploi. Par ailleurs, selon les responsables locaux, la commission de traitement des dossiers des postulants aux logements sociaux, a été déjà installée dernièrement en attendant la finalisation de l'opération dans les prochains jours.

M.ZINEDDINE

PROSPECTION DE NOUVEAUX PARTENARIATS

Des opérateurs algériens à Milan

Les affaires se développent entre Alger et Rome. Une délégation d'une vingtaine d'opérateurs économiques algériens des filières mécanique et machinisme agricole s'est déplacée hier à Milan (Italie) pour explorer les opportunités de partenariat avec leurs homologues. Conduite par M. Abdeldjalil Kassoussi, directeur du programme d'appui aux Pme/Pmi au ministère de l'Industrie, cette délégation aura des rencontres d'affaires avec des investisseurs italiens autour de partenariats « mutuellement bénéfiques ». Les rencontres entre opérateurs algériens des secteurs public et privé avec leurs homologues italiens seront une occasion renouvelée d'« identifier et d'accélérer » les relations de partenariat entre les deux pays par « des actions concrètes », dans leurs filières réciproques, et ce, à l'instar

des différentes missions de délégations italiennes en Algérie au cours des derniers mois, selon la même source. Selon le programme de cette visite de trois jours, il est prévu une première rencontre avec les représentants d'entreprises du secteur mécanique, membres de l'association « équipement et matériel de travaux publics et de levage », ceux de l'association « vannes et robinetterie » et de l'association « pompes », a-t-on précisé. Deux autres rencontres sont au menu de la visite et regrouperont les opérateurs algériens avec les représentants italiens des associations « machine, nettoyage industriel » et « fonderie », ainsi qu'avec les membres de l'association « machines agricoles et composants », a-t-on ajouté. Quelques jours avant cette mission, M. Abdeldjalil Kassoussi avait souligné à l'APS qu'« aujourd'hui, on est conscient que

nous avons des acteurs économiques qu'il faudrait encourager et faciliter leur environnement pour leur permettre de mieux s'exprimer et de se moderniser selon les standards internationaux ». Début mars, une rencontre regroupant des hommes d'affaires des deux pays a déjà été organisée à Alger afin d'identifier les possibilités de partenariats, notamment dans les secteurs de la construction, des travaux publics, de la mécanique, de l'agro-alimentaire, de la pêche ou de l'agriculture, avait-il rappelé. Le renforcement du partenariat entre l'Algérie et l'Italie dans différents secteurs, traduit la volonté des deux pays, réaffirmée lors du Sommet de Haut niveau de novembre dernier, à Alger. Les échanges de délégations économiques entre Alger et Rome sont l'aboutissement de cette volonté commune, a-t-on souligné de même source. **Halima H.**

SALON INTERNATIONAL DE L'AUTOMOBILE

Plus de 50 exposants à la 16ème édition

Le 16ème salon international de l'automobile "Autoexpo" a ouvert ses portes mardi au Palais des Expositions (Pins maritimes-Alger) avec la participation de 53 concessionnaires automobiles de différentes marques, notamment françaises, japonaises et allemandes, venus présenter divers modèles de véhicules. Lors de ce premier jour du salon, le public commençait déjà à affluer en grand nombre pour prendre connaissance des nouveautés proposées par les concessionnaires et s'enquérir des prix et des remises,

a-t-on constaté. Approchés par l'APS, de jeunes visiteurs ont émis le vœu d'acquiescer de nouveaux véhicules, en ciblant les modèles dont "les remises sont intéressantes". Curieux de connaître les remises proposées par les concessionnaires, Karim et Nabil, ont déjà fait le tour de quelques stands, pour obtenir plus de détails sur les offres "spécial salon". Pour leur part, les concessionnaires ont l'intention de mettre à profit ce salon pour attirer de nouveaux clients afin d'écouler leurs divers modèles, no-

tamment ceux dont les ventes régressent. Ils ont jusqu'au 29 mars, la fin de cette édition, pour convaincre les clients. Placé sous le thème de "la prévention et la sécurité routière", cette édition est marquée notamment par la présence des compagnies d'assurances, du Centre national de la prévention et sécurité routières (CNPSR), l'Etablissement national de contrôle technique automobile (ENACTA) et d'associations de prévention contre les accidents de la route.

TÉLÉPHONIE 3G

Le processus de lancement débutera avant fin mars

Le processus de lancement de la téléphonie mobile de troisième génération (3G) débutera avant la fin du mois de mars en cours, a annoncé mardi à Alger le ministre de la Poste et des Technologies de l'Information et de la Communication, M. Moussa Benhamadi. Le dossier relatif à la 3G est "pratiquement finalisé pour engager la procédure administrative d'octroi de la licence 3G avant la fin de mars 2013", a déclaré à la pres-

se M. Benhamadi, en marge d'une cérémonie de signature d'un contrat entre l'opérateur de téléphonie mobile Mobilis et la multinationale IBM et son partenaire Comparex Algérie pour la modernisation et le renforcement de son système d'information. Le ministre a indiqué que le cahier des charges relatif à l'octroi de la licence 3G "est prêt", ajoutant qu'une fois le dossier 3G ficelé, il sera officiellement transmis à l'Autorité de régulation de la poste et des télécommunications

(ARPT). La décision de lancement "effective" de la 3G sera prise par le gouvernement en concertation avec l'ARPT, a-t-il dit, précisant qu'il y aura un arrêté qui sera signé fixant la date de mise en service effective du service 3G aux citoyens. "Cela doit se faire dans les meilleurs délais", a-t-il dit, précisant que l'élaboration du dossier 3G avait été confiée à une équipe mixte composée de cadres du ministère des MPTIC et de l'ARPT.

ADHÉSION DE L'ALGÉRIE À L'OMC

Des négociations avec 10 pays membres au préalable

L'Algérie vit au rythme de son projet d'adhésion à l'OMC. L'examen du régime de son commerce se poursuit. Ce n'est plus de l'opacité, puisqu'une série de rencontres bilatérales avec dix pays membres de l'Organisation mondiale du Commerce (OMC) précédera la réunion formelle avec le groupe de travail chargé du dossier d'adhésion de l'Algérie à l'organisation, prévue le 5 avril prochain à Genève. L'Algérie qui voit grand estime qu'elle a tout à gagner de son adhésion à l'OMC. C'est au moins ce qu'on peut retenir des dernières déclarations faites mardi à Alger par le ministre du Commerce, Mustapha Benbada. "Une série de rencontres bilatérales avec 10 pays membres de l'OMC aura lieu les 1, 2, et 3 avril prochain à Genève en vue de faire avancer les négociations", a-t-il en effet déclaré au cours d'une conférence de presse. Les pays avec lesquels l'Algérie entrera en négociations ont pignon sur rue. Ces négociations se dérouleront, entre autres, avec les Etats-Unis d'Amérique, le Japon, l'Australie, le Salvador, la Norvège, la Nouvelle Zélande, la Turquie et la Corée du Sud. Elles se poursuivent avec 13 pays. Des progressions notables ont été enregistrées avec plus de la moitié d'entre eux, avait affirmé une source proche du dossier. Pas moins de six accords bilatéraux avec le Venezuela, Cuba, la Suisse, le Brésil, l'Uruguay et l'Argentine ont été déjà finalisés. A noter que depuis son installation en 1995, le groupe de travail chargé de l'accession de l'Algérie à l'OMC a tenu dix réunions formelles et deux réunions informelles dont la dernière s'est déroulée fin mars 2012. Ce groupe a déjà examiné le régime du commerce de l'Algérie. Son premier projet de rapport a été élaboré en 2006 et a été révisé en 2008. Le projet de rapport révisé a été transmis à l'OMC en décembre dernier. Il sera distribué à l'occasion de ce 11ème round. La prochaine réunion du groupe de travail examinera, outre le projet de rapport révisé, les réponses de l'Algérie aux questions additionnelles des membres de l'organisation ainsi que la progression des mises en conformité du régime du commerce algérien et des négociations bilatérales sur les consolidations tarifaires et les engagements spécifiques sur le commerce des services. "L'examen du régime du commerce algérien se poursuit en ce qui concerne le régime des licences d'importation, les obstacles techniques au commerce, la mise en œuvre des mesures sanitaires et phytosanitaires, l'application des taxes intérieures, les entreprises publiques et les privatisations, les subventions et certains aspects de protection des droits de propriété intellectuelle qui touchent au commerce", avait souligné le ministre. Une vingtaine de projets d'accords d'engagement sur les questions systémiques sont en cours de discussion, avait affirmé une source proche du dossier. **B.H.**

Pôle & Mic

Par B. Nadir

Les islamistes attendent leur «retour»?

Au forum «Echerrouk», le leader du MSP, Soltani, ne semblait pas être gêné par les questions des journalistes en laissant croire que son parti est «incontournable» et qu'il sera là, même après son retrait. Soltani est revenu sur le divorce avec ses partenaires de l'Alliance présidentielle en liant cela avec la destitution de Belkhadem et Ouyahia. Il dit qu'il ne faut pas «trop» s'étaler sur certains faits après le divorce en mettant en avant «le secret». Mais, tout au long de ses interventions, il n'a pas pu convaincre, il est resté ce même Soltani qui ne sait pas sur quel pied danser. Mais comment Soltani peut-il croire au retour, au devant à la

scène de son parti qui a été «disloqué» et «laminé» après les dernières élections? Il pense que le MSP a suffisamment de cadres clairvoyants qui sauront surmonter les épreuves et qu'ils finiront par rattraper le «léger» retard accusé. Soltani n'a pas manqué d'affirmer que son parti a le droit de prendre ses dispositions quant à certains événements futuristes comme le «printemps arabe» que certains observateurs l'ont lié au retrait du parti islamiste de l'Alliance. C'est dire que le passage vers l'opposition aurait été «réfléchi» et «calculé». Ce qui est certain, Soltani prépare son départ et les islamistes de la tendance des Frères Musulmans

ne croisent pas les bras et ils se préparent et préparent l'avenir, car Soltani semble miser sur la rue et la contestation populaire, qui finiront par «affaiblir» le pouvoir. Soltani croit, dur comme fer, que son mouvement récupérera la grogne et le terrain de la contestation, en exploitant l'absence et la marginalisation du courant démocratique. Le MSP misera aussi sur des alliances avec les autres islamistes dits «modérés». Il ne faut pas croire que l'islamisme est «mort» en Algérie. Il est certes en perte de vitesse, mais il reviendra surtout si les islamistes égyptiens parviennent à «résister» à la résistance populaire.

SELON UNE SOURCE GOUVERNEMENTALE Nicolas Sarkozy ce mardi en Libye

L'ex-président français Nicolas Sarkozy qui avait été le fer de lance de l'intervention de l'Otan en Libye contre le régime de Mouammar Kadhafi, est attendu mardi à Tripoli où il doit rencontrer le Premier ministre Ali Zeidan, selon une source gouvernementale libyenne. M. Sarkozy devrait effectuer "une visite de quelques heures en Libye où il s'entretiendra avec des membres du gouvernement libyen", a indiqué lundi cette source sous couvert de l'anonymat, sans donner d'autre précision sur le programme de la visite. Une source du parti de M. Sarkozy, l'UMP, a confirmé lundi soir à l'AFP à Paris ce déplacement sur la journée, indiquant qu'il avait "pour but d'honorer une promesse faite aux autorités libyennes" par Nicolas Sarkozy. L'ancien président français sera accompagné de son ancien ministre des Affaires étrangères Alain Juppé et d'un autre ancien ministre UMP, Dominique Perben, qui a un rôle de "conseil auprès du gouvernement libyen", selon cette même source, qui n'a pas détaillé leur programme. Selon le chef du Conseil local de Tripoli, Sadat al-Badri, M. Sarkozy répond à une invitation qui lui avait été adressée par le Conseil en 2012. "Nous l'avons invité pour pouvoir lui exprimer notre gratitude et notre reconnaissance pour son rôle dans la révolution libyenne", a déclaré M. Badri. Outre M. Zeidan, l'ancien président français devrait rencontrer le Conseil local de Tripoli ainsi que des représentants du Congrès général national (CGN), la plus haute instance politique du pays, a ajouté M. Badri. La venue de M. Sarkozy coïncide avec le deuxième anniversaire du lancement des opérations militaires de l'Otan, le 19 mars 2011, quand des avions français avaient bombardé un convoi des forces de régime de Kadhafi qui étaient aux portes de la ville de Benghazi (est), contrôlée alors par les insurgés. Depuis, M. Sarkozy est considéré comme un "sauveur" par la population de Benghazi, berceau de la révolution libyenne. Cette opération militaire entrainée dans le cadre de la résolution des Nations unies 1973 visant à protéger les civils en Libye, et avait permis de venir à bout du régime de Mouammar Kadhafi tué en octobre 2011 à l'issue d'un conflit de huit mois. Après son départ de l'Élysée l'an dernier, l'ancien président a quitté la politique. Une enquête est toutefois en cours en France sur des accusations de financement illicite de la campagne de l'ex-président français en 2007 par le régime de Mouammar Kadhafi.

SELON L'ARMÉE FRANÇAISE Une quinzaine d'islamistes tués depuis jeudi au Mali

L'armée française a annoncé mardi avoir tué une quinzaine de combattants islamistes depuis jeudi lors d'accrochages dans la région de Gao, dans le nord du Mali. Les militaires français ont notamment été harcelés par les jihadistes dans la zone de Djebok, à une trentaine de km à l'est de Gao. "Pris à partie sporadiquement par des tirs à courte et moyenne portée", ils ont "neutralisé une quinzaine de terroristes et huit pick-up" avec l'appui de moyens aéroterrestres, indique l'état-major dans un point de presse sur l'opération lancée le 11 janvier contre les groupes islamistes qui occupaient le nord du Mali. Selon la même source, plusieurs mines artisanales ont été découvertes et "une quantité importante" d'armes et de munitions a été saisie. Dans la nuit de dimanche à lundi, quatre tubes de lancement de roquettes de 122 mm ont également été détruits dans cette zone. Dans le nord-est du pays, les forces françaises et tchadiennes poursuivent leurs opérations de ratisage dans le massif des Ifoghas, au sud de Tessalit, indique la défense. 4.000 soldats français sont engagés au Mali, dont environ 1.200 dans le nord-est, où de violents combats les ont opposés depuis mi-février aux combattants d'Al-Qaïda au Maghreb islamique (Aqmi). Autour de Gao, les forces françaises et maliennes sont harcelées par de petits groupes de jihadistes.

SELON L'AGENCE OFFICIELLE SANA Les rebelles syriens ont utilisé une arme chimique

Le régime syrien a accusé mardi les rebelles d'avoir tiré pour la première fois un missile avec une tête chimique dans la province d'Alep (nord), ce que l'opposition a démenti en rejetant la faute sur les autorités. Pour sa part l'Observatoire syrien des droits de l'Homme (OSDH) a confirmé qu'un missile sol-sol avait bien visé une position de l'armée à Khan al-Assal, sans pouvoir toutefois dire si l'ogive contenait des armes chimiques, faisant état de 16 soldats et de 10 civils tués. Le ministre de l'Information Omrane al-Zohbi a qualifié d'"escalade dangereuse, le tir par des terroristes d'un missile contenant des produits chimiques à partir de Kfar Daël dans la région de Naïrab (est d'Alep) vers la région de Khan al-Assal (ouest de la métropole)". Intervenant à la télévision, il a fait état de 16 morts et de 86 blessés, civils et militaires, s'en prenant à la Ligue arabe (...) la communauté internationale et les Etats qui arment, financent et hébergent les terroristes ainsi que le gouvernement (turc) d'Erdogan et le Qatar" après "ce crime perpétré par les terroristes qui ont utilisé une arme prohibée par la loi internationale. C'est la première fois que le régime du président Bachar al-Assad porte une telle allégation contre "les terroristes", terme désignant dans le vocabulaire officiel les rebelles luttant contre le pouvoir à Damas. En revanche les rebelles de l'Armée syrienne libre (ASL) ont démenti ces



accusation et renvoyé la responsabilité de cette attaque sur Damas. "Nous comprenons que l'armée a visé Khan al-Assal en utilisant un missile de longue-portée et nos informations initiales indiquent qu'il peut avoir contenu des armes chimiques. Il y a beaucoup de victimes et de nombreux blessés ont des problèmes de respiration", a déclaré à l'AFP un porte-parole de l'ASL, Louaï Moqdad, qui participe à la réunion de l'opposition à Istanbul. "Nous n'avons ni missile de longue portée, ni arme chimique", a-t-il ajouté. Le directeur de l'OSDH, qui possède un vaste réseau d'informateurs, de militants, de médecins, a assuré que le missile sol-sol était "tombé sur un regroupement de l'armée syrienne à Khan al-Assal. "Je ne suis pas en mesu-

re de confirmer si ce missile contenait des matières chimiques ou pas", a dit Rami Abdel Rahmane. Au cours des derniers mois, les rebelles se sont emparés d'importants stocks d'armes appartenant à l'armée. La communauté internationale a multiplié les mises en garde à Damas contre le recours aux armes chimiques. Des responsables occidentaux et israéliens ont exprimé la crainte que ces armes ne tombent entre les mains de certaines factions de l'opposition. Début mars, près de 200 soldats et rebelles avaient péri dans la bataille pour la prise de contrôle par les insurgés de l'académie de police à Khan al-Assal, à l'ouest d'Alep. Il y a une semaine, l'armée avait lancé une contre-offensive et avait repris de grande partie du village, selon l'OSDH.

À LA VEILLE DES DIX ANS DE L'INVASION

Des attentats font 50 morts en Irak

À au moins 50 personnes ont été tuées mardi lors d'une nouvelle série d'attentats visant la communauté chiite d'Irak, à la veille du dixième anniversaire de l'invasion du pays. La situation hautement instable a poussé le gouvernement à reporter de "six mois au maximum" dans deux provinces majoritairement sunnites les élections provinciales prévues le 20 avril. Ninive et al-Anbar sont le théâtre depuis fin décembre de manifestations qui réunissent chaque vendredi plusieurs milliers de sunnites, furieux de la "marginalisation" dont ils s'estiment victimes de la part du gouvernement du chiite Nouri al-Maliki. Les attaques de mardi, pour la plupart perpétrées au moyen de voitures piégées, ont blessé 171 personnes, mais les autorités ont averti que ce bilan pourrait s'alourdir dans la journée. Il s'agit de la journée la plus sanglante depuis le 9 septembre dernier, où 76 personnes avaient péri dans des violences. Dès que les détonations ont résonné dans la capitale, la police et l'armée, dont les barrières sont érigés un peu partout dans Bagdad, ont renforcé leurs contrôles, selon un journaliste de l'AFP. Au total, quinze voitures piégées, un attentat commis à l'aide d'un engin improvisé et plusieurs assassinats



ciblés ont ensanglanté le pays. Les quartiers de Sadr City, Machtal, Zafrafiya, Bagdad Jadida, Kazimiya, Chouala, Saïdiya et Mansour, mais aussi la ville d'Iskandariya, à 50 km au sud de la capitale, ont été touchés. Cette vague d'attentats n'a pas été revendiquée, mais les groupes insurgés sunnites, dont Al-Qaïda en Irak, s'en prennent régulièrement à la communauté chiite, à la police et à l'armée, dans l'espoir de déstabiliser le gouvernement du Premier ministre Nouri al-Maliki, dominé par les chiites. La

violence n'a pas reflé ces dernières semaines, alors que l'Irak s'apprête à marquer dans la plus grande discrétion le dixième anniversaire de son invasion par une coalition emmenée par les Etats-Unis. La semaine dernière, 87 personnes ont péri dans des attentats. Et jeudi dernier, des hommes armés sont parvenus à mener une attaque spectaculaire contre le ministère de la Justice en plein Bagdad. L'explosion de trois voitures piégées et l'assaut contre le bâtiment ont fait 30 morts, selon le ministre de la Justice.

LE WALI RÉAGIT APRÈS LES ÉVÈNEMENTS D'EL HAMRI

«La population doit être vigilante»

Des questions brûlantes et d'intérêt local et national ont été évoquées par le wali d'Oran, M. Abdelmalek Boudiaf, qui est revenu sur les derniers événements à El Hamri. La majorité des citoyens semblait embourbée dans leur quotidien. Il faut avouer que l'eau n'a pas coulé sous les ponts. C'est du moins ce qu'on peut retenir de ces événements que rien, peut-être, ne justifie ni même le contexte. Ils n'ont pas, tout de même, été passés sous silence ce lundi lors de l'Exécutif de wilaya par le wali d'Oran qui, apparemment, en avait gros sur le cœur. «Ce n'est pas sérieux», a-t-il laissé entendre. Raison qui a fait que M. Boudiaf a appelé la population et les médias à être vigilants. «Les Oranais savent ce que j'ai dit, est vrai, je ne pouvais pas mentir, j'avais déclaré, il y a plus d'une année que je n'avais pas de logement à donner et que les pro-

grammes engagés en faveur de cette wilaya sont en cours de réalisation. On a des assiettes foncières pour le logement. Il ne faut pas oublier que depuis 1996, Oran n'a pas bénéficié de logement social. On est allé jusqu'à donner des préaffectations aux bénéficiaires de logement pour montrer qu'on a dit vrai, c'est un gage de crédibilité de la part des pouvoirs publics. Vous le savez sans doute que notre wilaya a été la première à l'échelle nationale à réussir l'exploit de lancer une telle initiative. Pour ceux qui ne le savent pas, la préaffectation est une preuve tangible que le bénéficiaire aura gain de cause, elle peut s'étaler sur plusieurs années, on a également donné des terrains et relancé l'investissement ainsi que la promotion immobilière, on m'appelle pour ça du ministère, chaque semaine, pour connaître la situation du Calpiref», a expliqué le premier responsable de la

wilaya dans un discours qu'on relève de l'urgence. Le wali n'a pas manqué de lancer un appel pressant aux demandeurs de logement, de s'armer de patience et d'être vigilants. «Le pays est la cible par rapport notamment à ce qui se passe au Sahel et dans le monde», dira-t-il. Le wali qui apparemment en avait gros sur le cœur suite ces événements, a souligné qu'il s'est adressé à la population, via la radio locale, sur le sujet. Pour ceux qui l'auront certainement remarqué, ces événements sont survenus alors que la wilaya est hôte d'une importante délégation africaine et internationale. Le wali a averti qu'il peut passer sous silence certaines choses, mais qu'en aucun cas, il ne badine pas quand il s'agit de la stabilité de la wilaya. Ce faisant, il appellera les Oranais à être solidaires de leur pays et de leur wilaya quoi qu'il arrive.

B.Habib

HAÏ YASMINE

Les tentes faisant office

de salles de prières seront éradiquées

Les tentes faisant office de salles de prières seront désormais éradiquées dans le quartier de Haï Yasmine. Le wali d'Oran vient d'instruire le premier responsable de la Direction des Affaires Religieuses, pour mettre un terme au phénomène qui malheureusement risque de se généraliser à d'autres agglomérations. Dans cette cité à forte densité démographique, le chef de l'exécutif a décidé de délivrer une autorisation exceptionnelle pour la collecte des fonds, afin d'achever les travaux de réalisation d'une mosquée. Le projet une fois achevé pourra répondre à l'attente des fidèles à la satisfac-

tion des habitants de Haï Yasmine. La Direction des Affaires Religieuses doit démanteler dans les prochains jours ces tentes, ou kheimas et s'assurer qu'aucune opération de genre ne se reproduise après que les services compétents aient quitté les lieux. Cet assainissement de la voie publique se veut décisif pour préserver l'espace et inciter le citoyen à faire preuve de civisme fait-on savoir de sources proches du dossier, puisqu'il intervient dans le sillage de la vaste campagne enclenchée depuis plus d'un mois par les autorités locales, pour l'éradication de l'informel. La Direction des Affaires Religieuses doit également recen-

ser et identifier si d'autres quartiers connaissent le même phénomène. A noter que l'assainissement de la voie publique va se poursuivre selon les directives du wali d'Oran jusqu'à l'éradication totale de ce phénomène qui porte atteinte à l'environnement et à l'économie nationale. Les habitants de plusieurs quartiers de la ville d'Oran ont été agréablement surpris de découvrir que plusieurs artères de la ville ont été libérées par les commerçants ambulants comme fut le cas dans les alentours du quartier de Médina Jedida. Plusieurs espaces ont été libérés ce qui a permis d'améliorer la circulation piétonne et automobile. A.A.

SAINT EUGÈNE

Simulation sur la plateforme du tramway



Les passants et habitants du quartier Saint Eugène, ont bien constaté au début de la matinée d'hier, que la route était barrée en présence d'une importante foule de curieux observant une intervention des hommes du feu. Pas

d'inquiétude, ce n'était qu'une simulation concernant un incendie qui s'est déclaré dans une habitation située tout près des câbles électriques alimentant la ligne de passage du tramway. Cet exercice est destiné à former les pompiers en ma-

tière de coordination avec les entreprises chargées de la gestion du tramway, en particulier le centre de contrôle qui se trouve à Sidi Maarouf. La simulation a débuté par le départ de l'unité principale, de deux camions incendie et à échelle ainsi qu'une ambulance. Grâce à la coordination avec le centre de contrôle du tramway, les secours sont arrivés en 06 minutes. L'utilisation de la plateforme du tramway par les pompiers a permis d'éviter les encombrements et gagner un temps très important dans les opérations de secours. Sur les lieux on apprend que dès que l'alerte est donnée, le centre de coordination des opérations de la protection civile, prend directement contact avec le centre de contrôle du tramway, pour arrêter l'alimentation en énergie électrique des câbles situés au niveau du lieu où s'est produit un incendie. Dans les prochains jours, d'autres simulations sont prévues aussi avec les pompiers. A.Kader

SERVICE PUBLIC DANS LES AGENCES CLIENTÈLES DE LA SEOR

Un exemple à suivre



Dans le cadre des opérations visant l'amélioration des prestations de service et l'accueil de la clientèle, la Société de l'eau et de l'assainissement d'Oran, a procédé dans la matinée d'hier, à l'inauguration d'une nouvelle agence clientèle, au niveau de l'avenue des Martyrs à El Hamri. Cette agence a été aménagée avec un style très moderne, permettant la gestion des files d'attente dans un espace agréable, géré par des employés polyvalents, accueillant les clients avec des tenues réglementaires. A son arrivée au niveau des agences SEOR, la clientèle est orientée avec précision par un agent d'accueil. Par l'ouverture de sa 18ème agence clientèle, la SEOR s'est engagé dans une politique de rapprochement qui a fait d'elle l'unique entreprise publique dans la wilaya d'Oran, où la satisfaction des clients a été exprimée sur l'ensemble des nouvelles agences ou celles aménagées. L'inauguration de l'agence d'El Hamri a été marquée par une première expérience. Il s'agit de la création d'un mini laboratoire de la qualité de l'eau, en matière de chlore et PH. Cette création affiche une transparence totale, en matière de contrôle de l'eau. Selon une source de l'administration de la Seor, on apprend que 03 autres agences vont être ouvertes dans les prochaines semaines, à Hai Sabah, Gdyl et Béthioua. Pour l'année 2013, la SEOR compte ouvrir des agences clientèles du même style que celle ouverte hier, au niveau des communes de Mers El Kebir, Bousfert, Ançor, l'agglomération de Sidi El Bachir et à Nedjma ex-Chtaibou. A.Kader

CENTRE VILLE

Tentative d'immolation d'un jeune commerçant

Hier au environ de 16 heure 30 mn, la rue Sahraoui Abdelah a été le cadre d'une tentative d'immolation par le feu. En effet, un jeune commerçant qui vient d'ouvrir un magasin de vente de CD, a tenté de mettre fin à sa vie, pour protester contre la décision des inspecteurs de l'ONDA, de lui saisir près de 10 millions de centimes de marchandise et une amende de 07 millions. Le jeune commerçant a échappé à la mort grâce à l'intervention des voisins et des passants. Suite à cet incident, des responsables de la direction régionale de l'ONDA sont arrivés sur les lieux. A l'heure où nous mettons sous presse cette information, le commerçant était toujours dans un fourgon de police près du dit local, où les inspecteurs discutent avec des policiers de la 8ème sureté urbaine. A signaler que toutes les tentatives des riverains pour faire échouer cette saisie ont été vaines.

A.Kader

HORAIRES DE PRIÈRES POUR LA WILAYA D'ORAN

Fajr	06:23
Dhor	13:31
Asr	16:14
Maghrib	18:42
Isha	20:01



TISSEMSILT

Un centre des toxicomanes pour bientôt

Il est attendu dans quelques semaines l'ouverture du premier centre de désintoxication dans la wilaya de Tissemsilt, dont les travaux tirent à la fin. La structure est d'une architecture moderne et tout un accompagnement constitué de moyens matériels et humains a été consacré dans ce sens par la direction de la santé et des populations de la wilaya de Tissemsilt. Ce centre, une fois opérationnel, accueillera les personnes qui souffrent de dépendance à la drogue, qu'elle soit douce ou dure, car les ravages sont les mêmes. D'où l'accoutumance qui les empêche d'aborder une vie sereine et responsable. Il est très utile également de signaler que les malades de la wilaya de Tissemsilt n'auront plus à se déplacer vers des centres se trouvant dans les villes éloignées comme Alger, Blida ou Oran, afin de jouir d'un traitement et d'un suivi médico-thérapeutique. Tissemsilt prévoit la réalisation d'une annexe de l'institut pasteur, ainsi que la réalisation et équipement d'un service d'ORL d'une capacité de 20 lits, la réalisation et équipement d'un service d'ophtalmologie d'une capacité de 20 lits à Tissemsilt et la réalisation et équipement d'un service de médecine interne d'une capacité de 20 lits à Tissemsilt. Et d'autres projets seront réalisés dont (02) deux hôpitaux, l'un à Lardjem et l'autre à Laâyoune pour une capacité de 60 lits chacun.

B.HAMOUDI

SAÏDA

Le bâtonnat

de Mascara mis à l'index

Le collectif d'avocats de la wilaya de Saïda veulent faire de la journée internationale de l'Avocat qui coïncide avec le 23 mars de ce mois en cours, une journée revendicative. "Une revendication légitime qui est celle du projet d'un bâtonnat à Saïda conformément à l'Article 109 du règlement intérieur daté du 4 septembre 1995 ni plus ni moins", déclare un groupe de robes noires avant d'ajouter: «Le dossier a été déposé au niveau bureau national des avocats algériens et un autre au niveau du département de M. Charfi, ministre de la Justice». Ce conflit entre les avocats de Saïda, soutenus par ceux de Béchar et d'Adrar et le bâtonnat de Mascara, s'il vient à continuer, risque de déteindre négativement sur le secteur de la Justice. Selon ce même groupe d'avocats qui semble décidé à obtenir ce qu'il veut, une mouture a été soumise à qui de droit en vue d'obtenir un agrément devant instaurer notre conseil de l'ordre puisque le quorum est atteint et que nous sommes plus de 300 avocats garants de la déontologie de la profession, disent-ils. Le bâtonnat de Mascara qui contrôle Saïda, Adrar, Béchar, donne l'image aujourd'hui d'un syndicat en difficulté pour asseoir son autorité et constituer un outil d'information juridique. Une conférence de presse sera tenue lors de cette journée internationale de l'avocat où le voile sera levé sur le dysfonctionnement du bâtonnat de Mascara. Les avocats de Saïda et ceux de Béchar et Adrar se demandent d'ailleurs quel rôle ils auront à jouer du fait qu'ils se sont retirés et s'interrogent sur le silence de leur tutelle...

OULD OGBAN

EDUCATION A BECHAR

70 gestionnaires des établissements scolaires en formation

Un séminaire de formation à l'intention de 70 gestionnaires des établissements scolaires, a été organisé au niveau du lycée «Frères Farssi». Quatre thèmes ont été abordés lors de cette rencontre, il s'agit «des marchés publics», «des ressources humaines», «des méthodes modernes de gestion et de la qualité et la sécurité alimentaire». Cette journée de formation entre dans le cadre du plan annuel de formation continue des fonctionnaires des Finances de l'Education. Au cours de cette rencontre, des intendants en retraite ont été honorés par leurs collègues.

M.ZINEDDINE

TISSEMSILT

Journées de formation au profit des intendants-gestionnaires

C'est au lycée «Mohamed Bounaâma» de Tissemsilt, que la direction de l'éducation de la wilaya de Tissemsilt a encadré un séminaire de formation au profit des intendants-gestionnaires des paliers du moyen et secondaire, sur les aspects ayant trait à la gestion desdits établissements.

Les thèmes portant sur la comptabilité publique, la tenue des différents registres comptables, les procédures et les modalités ainsi que le contenu de la comptabilité des ordonnateurs et des

comptables publics, les dispositions générales d'exécution applicables aux budgets et opérations financières de l'Etat, l'évaluation du budget 2012, l'utilisation des documents comptables et l'explication sur les méthodes de préparation du budget. Ce cycle de formation de trois jours est programmé par la Direction de l'Education de la wilaya de Tissemsilt dans l'optique de donner une autre dynamique au système de gestion des établissements scolaires. Notons que tous les gestionnaires des établissements sco-

laires de la wilaya ont été concernés par cette formation bénéfique à plus d'un titre. Cette initiative a pour objectifs d'améliorer les connaissances des gestionnaires et leur permettre d'assumer pleinement les tâches qui leur sont confiées dans l'exercice de leur fonction au sein des établissements scolaires. Il est utile de signaler que des exercices d'application sur la tenue des registres, des dépenses et autres ont été exposés via des outils de communication modernes.

B. HAMOUDI

COMMUNE DE AÏN MERANE (CHLEF)

72 bénéficiaires de logements achevés attendent leurs clés

Bien que leurs logements aient été achevés depuis 03 années, les 72 bénéficiaires de logements location vente dans la commune de Aïn Merane, qui se sont acquittés auprès de l'OPGI des redevances relatives à l'assurance et celles relatives au paiement des 06 mois de loyer d'avance, attendent impatiemment la remise des clés de leurs logements depuis 03 années et cela, à un moment où, l'entrepreneur qui

était chargé de réaliser ces 72 logements dit qu'il lui a été délivré le PV de la commission de conformité à 100 % sans aucune réserve, mais que le certificat de conformité ne lui a toujours pas été délivré et il ne sait plus pourquoi et qu'est-ce qu'ils attendent encore de lui, les services chargés de délivrer ce fameux certificat de conformité, qui donne pouvoir à la Direction de l'Habitat pour une distribution sans réserve. Les 72 bénéficiaires de

ces logements, dont certains sont toujours sous les toits des chaudières, d'autres sont toujours dans la maison de leurs parents et d'autres n'ont trouvé pour solution pour caser leurs enfants que la location d'un autre logement en attendant qu'il leur soit remis des logements achevés depuis bonne lurette et qui ne sont toujours pas remis à leurs bénéficiaires, relève d'une pure et injuste bureaucratie.

B.REDHA

FÊTE DE LA VICTOIRE DU 19 MARS

Rahouia abrite les festivités en présence du wali

Rahouia a été choisie cette année pour organiser la fête du 51ème anniversaire de la victoire du 19 Mars 1962. En effet, hier, les autorités civiles et militaires, à leur tête le wali M. Bousmaha Mohamed se sont déplacés à Rahouia pour assister aux festivités organisées par la commune à cet effet. Dans la matinée et après la levée des couleurs, le premier responsable de la wilaya, avec les autorités loca-

les, se sont recueillis devant la stèle des martyrs à la mémoire des Chouhada. Dans la salle des fêtes, Le P/APC de Rahouia M. Lahmar Mohamed, le secrétaire général de wilaya des Moudjahidine et le président de l'association "Amis de l'environnement", ont rappelé, chacun, l'historique de cet événement cher aux algériens. La délégation s'est rendu, par ailleurs, à la forêt de Sidi Mousa située sur les hauteurs de la ville de Rahouia pour prendre part à une journée de reboisement. Le wali a donné le coup d'envoi de plantation de 1500 arbustes sous le slogan de "Un arbre pour chaque Chahid". Cette journée opération est menée sous l'égide de la conservation des forêts de la wilaya avec la participation du mouvement as-

sociatif, des élevés des trois paliers de l'éducation et de la société civile locale de Rahouia. Sur place une présentation du projet d'un parc d'attraction a été faite par le conservateur des forêts qui a également présenté tout un programme concernant l'aménagement de ce site répondant aux normes légales.

Deux autres projets importants ont été également présentés aux wali et qui concerneront la réalisation d'un marché couvert et la réhabilitation du jardin public qui a connu une dégradation totale dans les dernières années surtout. Enfin M. Bousmaha Mohamed a eu à rencontrer les représentants du mouvement associatif et les citoyens pour débattre avec transparence tous les problèmes qui concernent la population de Rahouia.

L. Bouhala

CRIME À RELIZANE

Perpétuité pour complicité

La Cour de justice de Relizane, vient de prononcer la sentence à l'encontre de A.A., pour complicité dans un crime avec préméditation, ainsi que l'incendie intentionnel. La genèse du crime remonte à l'année 2008 au niveau de la cité de l'ancien stade de Jidiouia, lorsque la découverte de 02 cadavres avec des brûlures dans une boutique de vente de C.D par les services de police, qui ouvriront une enquête et dénoueront le noeud du crime commis sur 02 personnes B.B.A. et M.M., après que l'oncle de l'accusé ait mis le feu au local, et cocher ce qui a été volé, en l'occurrence des effets en or.

B.BELHADJ

OUED RHIOU

Atteinte à la pudeur contre une mineure dans une école coranique

Le nommé CH.A., âgé de 21 ans, vient d'être incarcéré par le procureur du tribunal de Oued Rhiou, pour atteinte à la pudeur sur une mineure âgée de 14 ans durant la 2ème semaine du mois en cours, où le père de la victime présentera une plainte contre l'accusé pour agression contre son enfant dans une école coranique de la cité Benaamar (Chara), et après les investigations menées par la police de Oued Rhiou, qui a arrêté l'auteur de ce crime. A signaler que le rapport du médecin légiste révélera que la victime a été dépourvue de sa virginité.

B.BELHADJ

www.carrefouralgerie.com

OUM EL BOUAGHI

Les policiers font échouer les tentatives de récidive de l'informel!

En dépit de l'opération d'envergure entamée par les pouvoirs publics il y a quelque temps pour le démantèlement du commerce de l'informel, et les pratiques commerciales illégales, les commerçants en question n'hésitent pas à récidiver. Fort heureusement, les policiers de la section de l'urbanisme et de l'environnement demeurent sur le qui-vive, quant à empêcher toutes les tentatives de remise en place de cette activité illégale qui n'a cessé de porter préjudice à l'environnement et aux espaces publics. Dans ce sillage, les services de la police de l'urbanisme

ont comptabilisé près d'une soixantaine d'affaires en février 2013, pour lesquelles la réalisation d'infrastructures sans autorisation vient en position avec 29 affaires. Les décisions fermes de démolition prononcées par les pouvoirs publics à l'encontre de constructions illicites viennent en seconde position avec pas moins de 26 affaires traitées. D'autre part, l'entrave de la circulation routière et les espaces publics par le dépôt de diverses marchandises et autres sur la chaussée ont constitué 8 affaires parmi les 13 au total, traitées dans le cadre de la protection de l'environnement et la santé publique par les mêmes ser-

vices. S'agissant du commerce informel et illégal, les mêmes services font part du traitement de pas moins de 189 affaires durant la même période, un chiffre qui en dit long sur un commerce voulant sévir coûte que coûte. De ce fait, les policiers ont démantelé pas moins de trois kiosques érigés illégalement, ont traité 6 affaires relevant de la pratique commerciale sans registre de commerce, une dizaine d'affaires concernant la clôture illégale d'espaces publics, l'élevage illégal des ovins dans le périmètre urbain et son impact négatif sur l'environnement et la santé des citoyens.

Skander K.

SIGUS

Un réseau spécialisé dans le vol de bijoux démantelé!

Présentés en fin de semaine devant le Parquet de Ain Fakroun (25 kilomètres à l'ouest du chef-lieu de wilaya), les mis en cause F.M, 23 ans, N. A, 23 ans ont été écroués, alors que A.A a été mis sous contrôle judiciaire, tandis que le reste demeure en fuite et ce, pour le chef d'accusation de constitution d'un groupe de malfaiteurs, vol qualifié, agression avec une bombe lacrymogène. Les faits de l'affaire remontent à la fin du mois de février lorsque un bijoutier déposa une plainte au

niveau de la Sûreté de daïra de Sigus (40 kilomètres à l'ouest d'Oum El Bouaghi) pour vol commis par des inconnus qui ont usé d'une bombe lacrymogène pour lui dérober une valise contenant les bijoux qu'il transportait juste à proximité de son magasin (localisé en plein centre-ville pourtant). Exploitant les déclarations de la victime et un témoin, les éléments de police judiciaire sont parvenus à démanteler le réseau de voleurs et neutraliser certains membres qui sont tous originaires de la wilaya de Constantine.

Les investigations approfondies ont permis aux enquêteurs d'identifier le véhicule utilisé de type Renault, Clio Classic, appartenant à une agence de location de voitures de Constantine. De ce fait, les enquêteurs parvinrent alors à neutraliser F.M et N.A. La poursuite des investigations permit aux policiers d'arriver à la moto incriminée et T.F et A.A qui l'avaient achetée à F.M. Enfin, 4 autres membres du réseau âgés entre 21 et 34 ans demeurent encore en fuite.

Skander K.

CHU DE TIZI-OUZOU

Déficit de radiologues

Le Centre hospitalo-universitaire "Mohamed Nedir" de Tizi-Ouzou accuse actuellement "un déficit aigu" en radiologues, a affirmé, lundi, le Directeur de cet établissement sanitaire à vocation régionale. "Ce manque de personnel spécialisé entrave énormément l'exploitation des moyens d'imagerie médicale d'exploration que sont l'IRM et le scanner", a relevé le Pr Ziri lors d'une intervention devant les élus de l'Assemblée populaire de wilaya sur l'état des lieux du CHU dont il a la charge de la gestion. "Cet état de fait relève de l'incongruité, dès lors que nous disposons d'un plateau technique des

plus performants au niveau national, mais qui reste malheureusement insuffisamment exploité, pour cause de manque de radiologues" a souligné ce responsable. Tout en reconnaissant le préjudice causé aux malades il a qualifié cette situation de "frustrante, eu égard aux moyens colossaux consentis par l'Etat pour la dotation de l'hôpital en équipements de radiologie, soit une enveloppe de 337 millions de DA". Pour tenter de dissiper "l'incompréhension" suscitée par cette déficience de prise en charge des examens radiologiques recommandés aux malades par les spécialistes, le Dg du Chu a tenu à rassurer ces derniers que "les équi-

pelements de l'IRM et du scanner sont en état de fonctionnement, et font l'objet d'une maintenance régulière assurée par des organismes spécialisés et conventionnés avec l'hôpital". "Mais il se trouve que nous n'arrivons pas, souvent, à convaincre les malades que nous recevons au niveau de ces services, malgré l'objectivité des explications que nous leur fournissons à propos de manque de radiologues par rapport au plan de charges", a fait savoir le PR Ziri, en attirant l'attention sur "la gravité de la situation prévalant au niveau de ces services de radiologie, objet d'une haute pression subie quotidiennement sous forme d'agressions verbales, voire physiques". Ce responsable a expliqué cette "pression" par "un préjugé tenace chez certains citoyens qui nous accusent de les priver de ces prestations de radiologie dispensées par l'hôpital, afin de les orienter", prétendent-ils, "vers les cliniques privées".

"Cette accusation est des plus fausses et est préjudiciable au déroulement du personnel affecté à ces services", a-t-il déclaré, en assurant qu'une demande a été introduite auprès du ministère de tutelle "pour doter le Chu d'au moins 08 radiologues".

LUTTE ANTIACRIDIEENNE

Deux équipes de prospecteurs de l'INPV déployées à Ghardaïa

Deux équipes de prospecteurs de l'Institut national de protection des végétaux (INPV) ont été déployées dans la wilaya de Ghardaïa pour identifier toute activité acridienne, a indiqué dimanche le responsable de la station régionale de l'INPV de Ghardaïa. "Les deux équipes déployées sont chargées de prospecter et de traiter sur le terrain toute activité acridienne, l'une sur la partie sud de la wilaya à El-Menea et l'autre dans la zone nord-ouest en allant vers Hassi-R'mel", a expliqué Ahmed Sekouti. Des individus ailés matures de "très faibles densités" et éparpillés, ont été observés ces derniers jours et traités par les équipes de prospecteurs dans la zone de N'itissa près de Ghardaïa, dans la zone nord de la wilaya vers Hassi-R'mel et dans la localité d'El-Menea, a-t-il fait savoir. Un dispositif préventif de surveillance contre toute infiltration ou incursion du criquet pèlerin a été réactivé et renforcé à travers l'ensemble du territoire des wilayas du Sud algérien depuis octobre dernier, a souligné le même responsable de la station régionale de l'INPV. Ce dispositif, auquel sont associés l'ensemble des acteurs intervenant dans la lutte contre le criquet pèlerin, en particulier les services de l'agriculture, des forêts, de l'INPV et de la protection civile, des wilayas de l'extrême sud et du sud du pays, a été renforcé par la participation des agriculteurs et de la société civile, a signalé M. Sekouti. Des cellules de veille, composées de personnes qualifiées susceptibles de fournir des données fiables sur toute apparition du criquet pèlerin, ont été également réactivées dans différentes localités de ces wilayas, selon le même responsable.

POUR SUIVANT SON ACTION DE SENSIBILISATION DES ÉLUS LOCAUX Le Directeur Général de l'ADS en visite le 20 mars à Skikda

Le Directeur Général de l'Agence de Développement Social entamera, mercredi 20 mars 2013, une visite de travail et d'inspection dans la wilaya de Skikda. Cette visite intervient après le périple qui a touché les wilayas de Tébessa, Oum El Bouaghi, Khenchela et Souk-Ahras. Ainsi, Skikda est la huitième wilaya à faire l'objet d'une visite de sensibilisation et de mobilisation des élus locaux, autour des programmes sociaux de l'Agence. Il est, également, attendu de cette visite de sceller des accords de mise en œuvre des programmes d'appui au développement local, de renforcer les structures de proximité et de consolider l'encadrement des programmes. Un programme varié, dont des portes ouvertes sur l'Agence de Développement Social, a été concocté par les autorités locales, notamment le wali de Skikda, en vue de garantir le succès à cette importante initiative. R.R.

TÉLÉPHONES UTILES - ALGER

Urgences Médicales.....	115
SAMU	021.23.50.50
Protection Civile	021.71.14.11
Sûreté de la wilaya	021.73.53.50
Gendarmerie	021.76.41.97
Air Algérie	021.50.94.98
.....	021.50.92.34
Gare routière	021.49.71.51/52/53/
Dépannage gaz	021.68.44.00
Dépannage électricité	021.15.20.23

HORAIRES DE PRIÈRES POUR LA WILAYA D'ALGER

Fajr	06:09
Dhor	13:31
Asr	15:58
Maghrib	18:25
Isha	19:46



ANNABA

800 kg de poisson impropres à la consommation saisis

Pas moins de 800 kg de poissons, dont l'origine n'a pas été déterminée, ont été saisis à bord d'un camion de transport de marchandises qui circulait dans la zone du port d'Annaba, a-t-on appris dimanche auprès d'une source sécuritaire. Ce poisson que les analyses bactériologiques ont révélé impropre à la consommation était destiné à la commercialisation, selon la même source qui a souligné qu'une enquête a été ouverte pour déterminer l'origine de la marchandise et situer les responsabilités dans cette affaire. Selon des données non encore confirmées par l'enquête, les 800 kg de poissons avariés auraient été introduits illégalement sur le territoire national depuis la Tunisie, pour être vendus en tant que produit local.

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

WILAYA D'EL BAYADH

DIRECTION DES RESSOURCES EN EAU
N° D'IDENTIFICATION FISCALE: 098432019001238
NUMERO D'OPERATION: SF. 5.341.2.262.132.06.01
INTITULE DE L'OPERATION: transfert d'eau pour le renforcement d'El Bayadh à partir de Hodna.

Objet: Fourniture et pose d'un anti-bélier

AVIS D'ATTRIBUTION PROVISoire

Conformément aux dispositions de l'article 49 alinéa 2 du décret présidentiel N°10/236 du 07 octobre 2010 portant réglementation des marchés publics, modifié et complété, la Direction des Ressources en Eau de la wilaya d'El Bayadh, déclare que suite à l'avis d'appel d'offres nationale restreint, paru dans le **2013/02/18** **البلاغ بتاريخ** et **LE CARREFOUR D'ALGERIE**, le 20.02.2013 et qu'après l'évaluation des offres techniques et financières, les projets sont attribués provisoirement comme suit:

Opération	L'entreprise attributaire	N° d'identification fiscale	Montant (DA)	Note tech. /60	Délai	Critère de choix
Fourniture et pose d'un anti-bélier	Sarl inter entreprises-Tlemcen	000813509000646	19.243.411.20	56	25 jours	Moins disant

Conformément aux dispositions de l'article 114 du décret présidentiel N°10/236 du 07 octobre 2010 portant réglementation des marchés publics, modifié et complété.

Le soumissionnaire qui conteste le choix du service contractant peut introduire un recours dans les dix (10) jours, à compter de la première publication de l'avis d'attribution provisoire auprès du comité des marchés publics de la wilaya d'El Bayadh.

Les soumissionnaires sont invités à se rapprocher auprès du service contractant dans un délai maximum de trois (03) jours, à compter du premier jour de la publication du présent avis dans presse, à prendre connaissance des résultats détaillés de l'évaluation technique et financière de leurs offres.

LE DIRECTEUR

LE CARREFOUR D'ALGERIE ANEP N°3662/31 20/03/2013



الشركة الجزائرية لإنتاج الكهرباء
SOCIETE ALGERIENNE DE PRODUCTION DE L'ELECTRICITE

POLE PRODUCTION TV-TG/OUEST
CENTRALE THERMIQUE DE MARSAT EL HADJADJ

AVIS D'INFRUCTUOSITE DE L'APPEL D'OFFRES

La société algérienne de production, d'électricité SPE-Spa, centrale thermique de Marsat el Hadjadj, informe les sociétés concernées que l'appel d'offres national et international ouvert, N°10/2013/SPE/PPO/MH relatif à :

FOURNITURE ET INSTALLATION DE SEPT (07) APPAREILS DE COMMUTATION RAPIDE POUR LES CINQ TRANCHES DE LA CENTRALE THERMIQUE DE MARSAT EL HADJADJ,

paru au **BAOSEM N°926** du 22.01.2013, est déclaré infructueux.

LE CARREFOUR D'ALGERIE ANEP N°3693/31 20/03/2013



الشركة الجزائرية لإنتاج الكهرباء
SOCIETE ALGERIENNE DE PRODUCTION DE L'ELECTRICITE

POLE PRODUCTION TV-TG/OUEST
CENTRALE THERMIQUE DE MARSAT EL HADJADJ

AVIS D'INFRUCTUOSITE DE L'APPEL D'OFFRES

La société algérienne de production, d'électricité SPE-Spa, centrale thermique de Marsat El Hadjadj, informe les sociétés concernées que l'appel d'offres national et international ouvert, N°07/2013/SPE/PPO/MH relatif à :

ACQUISITION D'ALIMENTATEUR 48/13,5 VDC POUR LE SYSTÈME CONTRÔLE COMMANDE DACO POUR LES TRANCHES IV ET V DE LA CENTRALE THERMIQUE DE MARSAT EL HADJADJ,

paru au **BAOSEM N°924** du 15/01/2013, est déclaré infructueux.

LE CARREFOUR D'ALGERIE ANEP N°31003694 20/03/2013

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

MINISTÈRE DES TRAVAUX PUBLICS

DIRECTION DES TRAVAUX PUBLICS
DE LA WILAYA D'ORAN

2ÈME AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT N°05/ SIMA/DTP/2013

NIF : 40801500031086

La Direction des Travaux Publics de la wilaya d'Oran, lance un avis d'appel d'offres national restreint, pour

« **SUIVI DE COMPORTEMENT DES CHAUSSÉES TRAITÉES PAR DES PRODUITS GÉOSYNTHÉTIQUES À L'AÉRODROME D'ORAN** ».

Pour participer à cet appel d'offres, les bureaux d'études ou laboratoire doivent satisfaire aux conditions d'éligibilité présentées dans l'instruction aux soumissionnaires.

Les Bureaux d'études peuvent retirer le cahier des charges à compter de la date de parution du présent avis d'appel d'offres dans la presse nationale auprès de la Direction des Travaux Publics de la wilaya d'Oran, 3ème étage boulevard Mimouni Lahcene- Oran.

Les soumissionnaires devront obligatoirement joindre à leurs dossiers de soumission les pièces réglementaires suivantes:

À L'OFFRE TECHNIQUE:

- Copie du cahier des charges paraphé signé et daté par le soumissionnaire annexé de ses spécifications techniques avec précision des délais de réalisation (sans référence au montant de l'offre).
- La présente instruction aux soumissionnaires paraphée, datée et signée.
- La déclaration à souscrire (selon modèle ci-joint) datée et signée
- La déclaration de probité (selon modèle ci-joint)
- La liste des moyens humains et d'encadrement à mobiliser pour le projet (quantitativement et qualitativement) appuyés des effectifs déclarés au niveau de la CNAS et les CV correspondants.
- La liste des références professionnelles appuyées par des attestations délivrées par les maîtres d'ouvrage publics.
- Le protocole d'association éventuel (dans le cas d'un groupement de bureau d'études constitué) y compris « le pouvoir de signature » signé par tous les membres du groupement.
- Les références antérieures, fournies par les maîtres de l'ouvrage pour les études ou le contrôle similaire.
- L'expérience dans l'exécution des études ou le contrôle des travaux similaires dans les conditions de sites analogues à celui de l'aérodrome d'Oran.
- La disponibilité du matériel et équipement pour la réalisation des prestations.
- La description de la méthodologie de travail à mettre en œuvre.
- Une copie légalisée de l'agrément du bureau d'étude en cours de validité.
- Copie du statut du bureau pour les sociétés.
- Copie de la déclaration du dépôt légal des comptes sociaux du dernier exercice pour les sociétés.
- Un extrait du casier judiciaire en cours de validité (original) du signataire de la soumission.
- Une copie des bilans financiers des trois dernières années, visés par les services des impôts.
- Une copie de l'extrait de rôle apuré.
- Le numéro d'identification fiscale (NIF).
- Une copie des attestations de mise à jour CNAS, CASNOS, CACOBATPH en cours de validité (copie légalisées).

À L'OFFRE FINANCIÈRE:

- La lettre de soumission (selon modèle ci-joint) datée et signée.
- Le bordereau des prix unitaires daté et signé par l'entreprise accompagné d'un sous détail des prix visé par le soumissionnaire.
- Le devis quantitatif et estimatif des travaux, daté et signé par l'entreprise.

Les offres (techniques et financières) doivent être déposées au siège de la Direction des Travaux Publics de la wilaya d'Oran- 2ème étage- Bd Mimouni Lahcene, Oran en (02) deux enveloppes séparées, sous un pli cacheté, anonyme et portant la mention suivante:

2ÈME AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT N°05/SIMA/DTP/2013 SUIVI DE COMPORTEMENT DES CHAUSSÉES TRAITÉES PAR DES PRODUITS GÉOSYNTHÉTIQUES À L'AÉRODROME D'ORAN.
« **SOUSSION À NE PAS OUVRIR** »

La durée de préparation des offres est fixée à quinze (15) jours, à compter de la première parution du présent avis dans la presse nationale ou le BOMOP.

Les plis seront déposés le jour de l'ouverture des plis avant 14h00.

L'ouverture des plis technique et financier se fera en séance publique le jour même de la date limite de dépôt des offres à 14h15, au siège de la Direction des Travaux Publics de la wilaya d'Oran.

Les soumissionnaires resteront engagés par leurs offres pendant une durée de (03) mois plus la durée de préparation des offres soit un délai de (129) jours.

Les soumissionnaires sont cordialement invités à y assister.

LE DIRECTEUR DES TRAVAUX PUBLICS

LE CARREFOUR D'ALGERIE ANEP N°3646/31 20/03/2013

PSG

Lucas : «Ibra se plaint beaucoup»

Arrivé au PSG en janvier dernier, Lucas Moura a été principalement marqué par les extravagances de Zlatan Ibrahimovic sur le terrain. «Ce que je peux déjà dire, c'est qu'il est très fort ! Il est parfois arrogant, il se plaint beaucoup et réclame souvent le ballon, a-t-il expliqué dans un entretien accordé à Fox Sports. Ibra est un joueur compliqué ! Il insulte beaucoup. Une chose est sûre : quand il crie, vous arrivez toujours à le comprendre, quelle que soit la langue.» Et l'international brésilien est revenu sur ses premiers pas délicats en Ligue 1, notamment en raison des basses températures.

«L'adaptation fut difficile, je ne peux pas le nier. Le climat est très froid mais mes coéquipiers m'aident tous, ils m'ont bien reçu. Je suis pratiquement intégré au groupe maintenant.»

L'ancien joueur de Sao Paulo, actuellement blessé à la cheville et forfait pour affronter l'Italie jeudi en match amical, a également évoqué les différences avec le Championnat brésilien : «Sur le terrain, la technique ici est pratiquement du même niveau qu'au Brésil. Mais la discipline tactique est plus grande. Ici, je peux difficilement aller sur le côté gauche, comme je le faisais auparavant.»

ANGLETERRE

Owen a décidé d'arrêter



L'attaquant anglais Michael Owen, qui évolue à Stoke City, a annoncé ce mardi qu'il mettrait un terme à sa carrière professionnelle à la fin de cette saison. Michael Owen (33 ans) vient d'annoncer sur son compte Twitter mais aussi sur son site officiel que cette saison serait la dernière de sa carrière. L'ancien attaquant de Liverpool (1996-2004), qui fut élu Ballon d'Or en 2001, joue actuellement à Stoke City (11e de Premier League). Son

temps de jeu est très réduit depuis le début du Championnat, l'ancien joueur du Real Madrid, de Manchester United et de Newcastle n'a disputé que six bouts de matches pour 48 petites minutes au total.

En équipe d'Angleterre (1ère cape en 1998), Owen compte 89 sélections pour 40 buts. Sa carrière, très brillante jusqu'en 2004, a par la suite souvent été perturbée par des blessures à répétition.

Naples fixe le prix de Cavani



Aurelio De Laurentiis, le président de Naples, a fait savoir qu'il serait prêt à se séparer de son buteur uruguayen Edinson Cavani contre une somme de 70M*.

Après avoir longtemps tout fait pour le retenir, Naples serait désormais disposé à laisser filer son attaquant

vedette, Edinson Cavani. Face aux nombreuses sollicitations extérieures (Manchester City, Chelsea et Paris SG), les Partenopei sont à présent ouverts à toute discussion. C'est ce qu'a indiqué Aurelio De Laurentiis, le président. Ce dernier a cependant précisé que seules les offres supérieures ou égales à 70M*, soit le montant de la clause libératoire de l'international uruguayen, seront étudiées. « Nous avons inclus une grosse clause libératoire dans son contrat parce que nous voulions qu'il reste, a-t-il déclaré. Cette clause existe, mais si un club est enclin à nous payer 70M*, dont 63M* net, alors on sera à l'écoute ». De Laurentiis a ensuite ajouté que « la décision finale reviendra à Cavani ».

Boateng va rencontrer Blatter

Le milieu ghanéen de l'AC Milan Kevin-Prince Boateng, rencontrera vendredi, Joseph Blatter pour un échange sur la meilleure façon de lutter contre le racisme dans le football.

L'international ghanéen a été invité par Joseph Blatter "pour échanger leurs points de vue sur la meilleure manière de combattre le racisme dans le football", selon un communiqué de la FIFA. Boateng, avait incité ses coéquipiers à quitter le terrain pour protester contre des chants racistes venant des tribunes durant un match amical en janvier dernier. La visite de Boateng arrive peu de temps après la création de la Task Force Anti-Discrimination de la FIFA, annoncée par le Président de la FIFA en mars, et au lendemain de la Journée internationale pour l'élimination de la discrimination raciale célébrée par les Nations unies à Genève.



TWEET CLASH Joey Barton invite Pierre Menès à se mettre «à la salade»

S'attaquer à Joey Barton sur Twitter, c'est s'exposer à une réplique aussi violente qu'un tackle du milieu de terrain marseillais. Pierre Menès s'y est essayé, en commentant un article de L'Equipe sur le joueur britannique : «L'Equipe fait un sujet sur les meilleures ou pires déclas de Barton. Normal, sur son jeu y a rien à dire, il est transparent.» Gratuit donc, tout comme la réponse du joueur qui n'a pas de scrupules à attaquer le physique pour faire mal. Zlatan et son «big nose» sont déjà au courant : «Comment vous pouvez parler de football? Vous devriez rester calme et peut-être vous mettre à la salade.» Un classique auquel Menès a l'habitude de répondre apparemment : «J'aime la salade, mais je suis encore gros. Puis-je courir avec vous?» On attend l'invitation du Marseillais pour un petit duel à l'entraînement.

BRÉSIL

Ramires sur le flanc contre l'Italie

Après les absences de Lucas et de Paulinho, le sélectionneur du Brésil Luiz Felipe Scolari a enregistré mardi le forfait de Ramires pour le premier match amical contre l'Italie, le 21 mars à Genève. Le milieu de terrain de Chelsea, touché à la cuisse droite face à West Ham dimanche (2-0), est également incertain pour la rencontre face à la Russie programmée quatre jours plus tard à Londres. Ramires reste se soigner à Londres avant que le staff de la Seleçao ne prenne une décision comme l'annonce la Fédération brésilienne sur son site.

REAL

Ronaldo reçoit le trophée Di Stefano



Cristiano Ronaldo, la star du Real, a reçu lundi le trophée Alfredo Di Stefano, qui récompense le meilleur joueur du précédent exercice de la Liga.

L'armoire de trophées personnelle de Cristiano Ronaldo continue de s'enrichir. Ce lundi, l'ailier du Real s'est vu décerner le prix Alfredo Di Stefano, celui qui récompense le meilleur joueur du précédent exercice du championnat espagnol. Pour rappel, l'année dernière, l'international lusitanien avait remporté la Liga avec son équipe, en s'offrant, au passage, un total de 46 réalisations (!) Après avoir obtenu sa distinction, Ronaldo a fait part de la déclaration suivante : «je veux remporter un trophée d'importance avec le Real Madrid". Inutile de préciser qu'il pensait à la Coupe aux grandes oreilles.

Cassano appelle son fils Lionel, pour Messi



Antonio Cassano est papa pour la deuxième fois. Hier, sa femme Carolina a mis au monde un petit garçon, communiquant son prénom sur Twitter : Lionel. On s'en doutait un peu, Fantantonio l'a confirmé, il s'agit d'un hommage à Leo Messi, comme il l'a expliqué dans l'émission Undici, sur la chaîne Italia 2 :

« Je l'ai appelé Lionel en l'honneur de celui que je considère comme le plus grand joueur de tous les temps, mon idole. (...) Cela faisait pas mal de temps que je disais à Carolina que je voulais lui donner ce prénom. Elle ne voulait pas, mais à la dernière minute elle m'a fait une surprise en acceptant ma requête. J'espère qu'il jouera comme son père, parce que comme Messi c'est impossible.

Hassan Yebda blessé, out pour 4 semaines

Hassan Yebda n'en finit plus avec son genou droit qui lui fait encore des siennes. Blessé le 6 mars dernier à l'entraînement, il s'était fait une entorse au ligament latéral. Son club de Grenade a annoncé qu'il sera indisponible, encore 4 semaines, puisqu'il subira une opération, la troisième dans le genre, mardi prochain dans la région lyonnaise. Hassan Yebda qui n'a plus été sélectionné depuis le 12 novembre 2011 (Algérie 1-0 Tunisie), avait fait l'impasse sur la CAN 2013. Il était placé sur la liste des réservistes pour le match des éliminatoires de la Coupe du Monde 2014 contre le Bénin, le 26 mars prochain.

BLESSURE SANS GRAVITÉ POUR DJAMEL MESBAH

Djamel Mesbah ne figurait pas dans le groupe de Parme hier, qui s'est incliné face à la Roma au Stadio Olimpico (0-2, 29e) de la Série A. C'est une blessure qui a privé l'international algérien de cette rencontre. Le lateral gauche a toutefois tenu à rassurer, précisant que cette blessure ne le priverait pas du match face au Bénin (3e journée des éliminatoires du Mondial 2014). «J'ai ressenti des douleurs au niveau de la cuisse, mais je peux assurer que rien n'est grave. Je serai ainsi présent pour le match du Bénin, il n'y a pas lieu de s'inquiéter», a déclaré le Parmesan sur les antennes d'Espoirs TV, dans des propos repris par l'APS. Et l'ancien Milanaise de préciser : «Je dois passer mardi un contrôle médical de routine, avant de rallier mercredi Alger pour le stage de l'équipe nationale. L'essentiel pour moi est que je ne ressens plus de douleurs.» Les hommes de Vahid Halilhodzic entrent en stage de préparation mercredi en vue d'affronter le Bénin le 26 mars prochain à Bida.



CHAMPION'S LEAGUE AFRICAINE Belaïli passeur décisif, l'Espérance victorieuse

L'Espérance de Tunis a pris une bonne option pour la qualification en huitièmes de finale de la Ligue des Champions face au Primeiro de Agosto. En effet, le club tunisois a battu en match aller du premier tour le club angolais 1-0 sur son terrain, malgré la chaleur et un taux d'humidité élevé. Les deux Algériens de l'Espérance, en l'occurrence l'ancien international Antar Yahia et l'international Espoir Youcef Belaïli, ont tous les deux été alignés d'entrée de jeu par Maher Karzar. Belaïli, comme c'est souvent le cas ces derniers temps, a été décisif dans la passe décisive sur l'unique but du match, avec un coup franc en direction de la tête d'Ibrahim Msakni. Quant à Yahia, il a dû céder sa place en deuxième mi-temps à cause de blessure. Le match retour est prévu dans trois semaines dans une capitale tunisienne.

NOUVELLES INCITATIONS À LA VIOLENCE DANS LES STADES

Des banderoles haineuses ou insultantes



La violence dans les stades a plusieurs formes. Outre celle reconnue de par le monde, une nouvelle forme est venue, ces deux dernières années, de se placer dans des gradins où des banderoles haineuses et insultantes sont souvent déployées, sans pour autant que les organisateurs en fassent le nécessaire. La dernière en date, est celle affichée par quelques énergumènes lors de la rencontre JSM Béjaïa et l'ASante Kokoto, une occasion pour Yahia et Belaïli de retrouver l'Algérie si la JSMB parvient à réaliser l'exploit lors du match retour face au Ghanaïens, après avoir concédé le match nul à domicile (0-0).

En cas de qualification, l'Espérance rencontrera le vainqueur de duel entre le JSM Béjaïa et l'ASante Kokoto, une occasion pour Yahia et Belaïli de retrouver l'Algérie si la JSMB parvient à réaliser l'exploit lors du match retour face au Ghanaïens, après avoir concédé le match nul à domicile (0-0).

bonne majorité des habitants de cette partie de la ville, égratignant au passage leur ego en les désignant de nouveaux débauchés, leurs homologues du Chabab ont été plus loin dans l'insulte et la dépravation en portant atteinte à l'autre partie de la ville. On pouvait ainsi lire : «Direction : place de la prostitution, la Casbah et Soutassah». Voilà où l'impunité et le laxisme des dirigeants, préoccupés surtout par des intérêts sordides et par leur image narcissique que par l'intérêt du football et de ce qui se passe autour comme phénomènes et fléaux. L'heure est grave car ce sont de véritables appels à la haine et à la guerre des gangs que sont en train de lancer certains illuminés à travers les enceintes qui n'ont plus de sportives que le nom. Et on passe sur ce qui se passe sur la toile où tous les dévôts de la société s'en donnent à cœur joie en souillant la mémoire des martyrs et tous les symboles, hier, chèrement payés. Ou est la FAF et où est la Ligue ? Qu'ont fait les forces de l'ordre présentes dans les stades où ce genre

COUPE D'AFRIQUE DES NATIONS DES MOINS DE 20 ANS

GRUPE B-2ÈME JOURNÉE : MALI - RD CONGO

MOUSSA KETTA (ENTRAÎNEUR DU MALI) :

"Se qualifier pour les demi-finales dès le match face au RD Congo"

Le coach de la sélection malienne des moins de 20 ans, Moussa Ketta, a affirmé, mardi à Oran, que son équipe tentera d'arracher sa qualification pour les demi-finales de la CAN-2013, face au prochain adversaire, le RD Congo. Lors d'une conférence de presse animée à la veille de la rencontre RD Congo-Mali, prévue mercredi au stade "Mohamed Zabana", Moussa Ketta a souligné que la victoire précieuse obtenue au premier match face au tenant du titre, le Nigeria, motive sa formation à aller chercher la qualification avant terme. L'entraîneur malien estime également que son équipe va aborder cette rencontre avec moins de pression que l'adversaire qui s'est contenté d'un nul au premier match. "Une victoire face au RD Congo nous permettra d'assurer définitivement la qualification et jouer aisément la troisième rencontre", a-t-il déclaré. Toutefois, il a reconnu qu'il n'y a pas de petites équipes à ce stade de la compétition et que la mission ne sera pas aisée devant une sélection du RDC qui tentera certainement de jouer son va-tout pour se replacer et se maintenir dans la course. En dépit de l'enjeu du match, Moussa Ketta a promis au spectateur dans cette confrontation, s'attendant à un jeu ouvert entre deux équipes qui ne comptent pas



se satisfaire du nul. Au passage, le coach malien a rappelé l'objectif premier de sa sélection celui de prétendre au titre, surtout après la bonne opération réalisée face au Nigeria, un des favoris du tournoi. «Nous sommes une sélection régulière

Echos de la CAN

Echos recueillis à Oran à l'occasion du championnat d'Afrique des Nations de football des moins de 20 ans (CAN-2013) :

PROSPECTION : l'organisme "Scout Seven" a organisé, à l'occasion de la CAN U20 qui se déroule en Algérie, un voyage au profit des recruteurs de certains clubs dont l'O Marseille, Lille OGC et le Paris Saint Germain (PSG) venus dénicher des jeunes talents. Selon Nabil Trabelsi, ancien entraîneur de Sousse (Tunisie) qui travaille à Fribourg (Allemagne) avec l'entraîneur Bernd Kraus, en qualité de prospecteur, les trois équipes "intéressantes" dans ce tournoi sont le Ghana, l'Egypte et le Nigeria.

CLUB ALGERIE : la prestation de l'équipe algérienne dans sa première sortie à Ain Ténouchent a déçu plus d'un observateur parmi les spécialistes de la balle ronde, rencontrés dimanche soir au stade Ahmed-Zabana. C'est une équipe très technique mais qui n'a pas la puissance des autres sélections africaines, selon des techniciens rencontrés en marge de la rencontre Mali-Nigeria comptant pour la première journée du Gr B de la CAN.

STAFF TECHNIQUE : l'entraîneur-adjoint de la sélection de la RD Congo, Sebastian Migné, vient de prendre, lundi, le départ pour Kinshasa pour assister Claude Leroy à la préparation de la sélection "A" qui affrontera la Libye le 22 mars prochain dans le cadre des éliminatoires de la zone Afrique de la coupe du monde de la catégorie.

Nhouril Ziti, le lateral droit de l'ES Sétif, qui reçoit pour l'occasion sa première convocation chez les Verts. Les hommes de Vahid Halilhodzic entrent en stage de préparation mercredi en vue d'affronter le Bénin le 26 mars prochain à Bida.

COUPE DE LUFAA 1/2 FINALE RETOUR

Al Ismaily-USM Alger le 2 avril au Caire

Le match entre l'équipe égyptienne d'Al Ismaily et l'USM Alger, comptant pour les demi-finales (retour) de la Coupe de l'Union arabe de football (UFAA), se jouera le mardi 2 avril prochain au stade des Forces armées au Caire, à l'issue d'un match nul au club algérien. Initialement prévue au stade d'Alexandrie, cette rencontre se jouera finalement au Caire, à la demande de la direction du club des "Daraïwich", précise la même source. Lors du match aller, disputé mardi dernier au stade de Omar Hamadi, les deux équipes ont fait match nul (0-0). Au tour précédent, les Egyptiens ont sorti les Algériens du CR Belouadjet aux tirs au but (4-1) après une égalité parfaite (aller 1-1, retour 1-1). En cas de qualification de l'USM Alger, la finale retour aura lieu à Alger le 14 mai, tandis que la finale aller se jouera le 24 avril. L'autre demi-finale, opposera les Marocains du Raja Casablanca aux Koweïtiens d'Al Arabi. Lors du match aller le Raja a disputé le match nul à Al Arabi (1-1) à Koweït City.

CM 2014/ ALGÉRIE- BÉNIN

Cadamuro Bentaiba forfait, Ziti en renfort

En proie à une blessure, Lassous Cadamuro Bentaiba devra faire l'impasse sur Algérie - Bénin, comptant pour la 3e journée des éliminatoires du Mondial 2014. Le polyvalent défenseur de la Real Sociedad, qui souffre d'une tendinite

des muscles ischio-jambiers (arrière de la cuisse droite), contacté samedi à l'entraînement, passera de nouveaux examens afin d'en savoir davantage sur cette blessure. Pour pallier à ce forfait, Vahid Halilhodzic a pioché dans la liste des réservistes en faisant appel à Mohamed

Point de presse de Vahid Halilhodzic ce samedi à Alger



Le sélectionneur national, Vahid Halilhodzic, annulera un point de presse ce samedi 23 mars 2013 à 11h00 au centre de presse de l'OO Mohamed Boudiaf d'Alger.

USMO

Les U-11 de l'USM Oran honorent le football algérien

La formation des U-11 de l'USM Oran a pris part à la 8ème édition du tournoi international intitulé "La Méditerranée".

Un tournoi dans lequel les poussins encadrés par Sadek Mazri, ancien joueur du MCO Oran, ont terminé à la 3ème place d'un groupe composé de six clubs dont deux de Tunisie et trois de France.

D'après Farid Ridouane (lire bien Ridouane), président des jeunes du doyen des clubs oranais, les chérubins du club des Noir et Blanc ont pris la médaille de bronze. Benamar meilleur buteur de l'équipe et ses camarades ont remporté trois victoires décrochées face à trois équipes françaises de Jafe (3-1, 3-1 puis 5-0) contre une défaite concédée face à l'ES Sahel (0-2) plus un drawn (1-1) réalisé contre le Tunisiana Football Academy, vainqueur de ce tournoi qui a drainé la grande foule, assure notre interlocuteur « Notre formation a honoré le football algérien.

Nous avons remporté le titre de l'équipe la plus fair-play de ce tournoi » a-t-il fièrement indiqué.

Ce dernier et l'entraîneur Mazri Sadek ont été invités à assister à une conférence animée par Abdel Khatteli et Jocelyn Prêcheur respectivement instructeur régional à la Fifa et DTN adjoint à l'INF de Clairefontaine « Les débats ont tourné autour de l'évaluation technique de la morphologie fonctionnelle des jeunes footballeurs de l'élite tunisienne ».

Une initiative que beaucoup de puristes aimeraient voir dans différents endroits du pays.

Hussein O.

AS MARSA

Les Marsouins en pleine confiance

Indiscutablement, La Marsa est en train de faire parler d'elle par les très bons résultats obtenus lors de la saison en cours. Cette métamorphose des joueurs n'est pas le fruit du hasard, mais d'un travail de longue haleine entrepris depuis l'arrivée du coach Athman, qui, en l'espace de quelques mois, a mis sur orbite sa formation devenue une machine à gagner et que rien ne semble arrêter.

Au vu de la sérénité et de la très bonne ambiance au sein du groupe, il ne fait pas de doute que Athmani et ses joueurs sont décidés à aller chercher la première place, synonyme d'accession. A priori, le pari semble difficile, mais pas impossible, pour une équipe qui enchaîne d'excellents résultats et qui caracole en tête du peloton avec une avance conséquente. Ainsi donc, les performances réalisées ont, semble-t-il, convaincu les supporters des ambitions affichées par les gars du Vieux Port qui ne comptent pas s'arrêter en si bon chemin.

Et c'est dans ce sens que les camarades de Merzougui vont essayer, encore une fois, de confirmer leur bonne santé face à l'ARB Kheireddine, lors de la prochaine journée. Car il va sans dire qu'il est cependant, interdit de laisser filer le moindre point, surtout à domicile, tout en essayant de grignoter d'autres points à l'extérieur, pour se mettre bien à l'abri et pourquoi pas toucher le gros lot.

Hussein O.

ASMO : TABTI ET LEMHANE S'AJOUTENT À LA LISTE DES BLESSÉS FACE AU RCA

Mouassa motive ses joueurs



Les gars de M'dina J'dida poursuivent leur préparation pour le match face au RC Arba. Le moral au beau fixe après le nul réalisé à Constantine le week-end dernier, les hommes de Mouassa se préparent dans la sérénité la plus totale pour le match face au RCA.

Ce match revête une grande importance pour les Asémistes qui veulent rester sur leur lancée surtout que leur objectif est de terminer la saison en force.

Conscients de l'importance de ce match, l'entraîneur, Mouassa a beaucoup communiqué avec ses joueurs tout au long des deux premières séances d'entraînements de la semaine : « Il reste encore plusieurs matchs à jouer et nous allons devoir tout donner pour ter-

miner la saison en force. Il est important de rester sur cette lancée et d'engranger le maximum de points lors des prochaines rencontres de championnat. » nous a déclaré l'entraîneur, Mouassa et d'évoquer le prochain match qui opposera son équipe au RCA : « Nous allons affronter une équipe qui, selon moi, va accéder en ligue 1. Cela va nous permettre de mesurer nos capacités. Ça sera un match difficile. Nous allons tout donner pour réaliser un résultat positif à Alger afin de rester sur notre lancée. Je pense que ce match va se jouer sur des détails. » Pour ce match face au RC Arba, la formation de M'dina J'dida sera privée des services de plusieurs joueurs à l'instar de Benaoumeur,

suspendu pour avoir écopé face au MOC de son 4ème avertissement, et d'Oumokhtar, toujours blessé. Mais en plus de ces deux joueurs, deux autres éléments vont manquer à l'appel face au RCA. Il s'agit de Lemhane et Tabti. Absent lors des deux précédents matchs de son équipe face au MSP Batna et le MO Constantine, l'attaquant, Lemhane devra prendre son mal en patience avant de reprendre le travail avec le groupe. Pour sa part, le jeune Tabti, n'a pas encore repris le chemin des entraînements avec ses coéquipiers. Souffrant d'une blessure au niveau de la cuisse, Tabti a effectué hier une échographie afin de déterminer avec exactitude de quoi il souffre.

Islem M.

EN A'

Belloumi: "Un honneur de faire partie du nouveau staff"

L'ancien meneur de jeu de l'équipe algérienne de football, Lakhdar Belloumi, s'est dit dimanche « honoré » de faire partie du nouveau staff technique de la sélection A', composée de joueurs locaux.

« Je suis très honoré d'avoir été choisi dans ce staff technique. Après avoir défendu les couleurs nationales quand j'étais joueur, je le ferai maintenant sur le banc, et je tâcherai de mener à bien ma mission », a affirmé à l'APS Belloumi. Réuni vendredi à Oran, le Bureau fédéral de la Fédération Algérienne de Football (FAF), a désigné Taoufik Kourichi en tant que nouveau sélectionneur de l'équipe A', avec comme adjoints, Rachid Cheradi et Lakhdar Belloumi.

« Ensemble, nous allons travailler en étroite collaboration pour réussir quelque chose et réaliser l'objectif qui nous a été assigné, à savoir, qualifier l'Algérie pour le prochain championnat d'Afrique CHAN 2014 en Afrique du Sud », a-t-il ajouté. Pour pouvoir figurer à la phase finale de la CHAN, l'Algérie devra passer l'écueil de la Libye. Le match aller aura lieu à Alger entre le 21 et le 23 juin, alors que la manche retour est prévue à l'extérieur



entre le 5 et le 7 juillet.

« Il s'agit d'une double confrontation qui sera âprement disputée. Nous devons assurer un bon résultat à domicile pour pouvoir aborder le match retour en toute sérénité. Les Libyens vont certainement chercher à prendre leur revanche après l'élimination de l'équipe A par l'Algérie aux éliminatoires de la CAN 2013 », a souligné Belloumi.

Evoquant les critères de sélection des joueurs, appelés à intégrer l'équipe A', l'ancien joueur du GC Mascara, précise que « le staff technique qui devra se réunir prochainement, choisira les éléments les plus compétitifs au niveau national,

pour composer une équipe conquérante », a-t-il conclu.

Belloumi (54 ans), a passé ses diplômes d'entraîneur en Allemagne. Il entame sa carrière sur les bancs de touche au MC Oran durant quelques mois avant d'être nommé manager général à l'USM Bel Abbès.

En 2003, il est engagé par le club qatari d'Al-Tadamon, actuellement Umm-Salal SC en deuxième division, mais il ne reste qu'un petit mois alors que son club était en deuxième position. En 2004, il est appelé par Ali Fergani pour le succéder à la tête de l'équipe nationale.

CYCLISME- TOUR INTERNATIONAL DE TIPAZA

L'Espagnol Zaballa Constantin remporte la 1ère étape à Hamr El Ain

L'Espagnol de l'équipe "Christina Watches", Zaballa Constantin, a remporté lundi la première étape du Tour international de Tipaza, course entre le Complexe Mohamed Boudiaf d'Alger et la commune de Hamr El Ain (132 Km), devant le marocain Jelloul Adil et le Danois Pedersen Martin.

L'Espagnol Zaballa Constantin, qui endosse par la même occasion le maillot orange de leader et le maillot vert du meilleur sprinteur, a franchi la ligne d'arrivée en 2h57.54, devançant le marocain de plus d'une minute (1'05) et le Danois d'une minute et dix secondes.

Le maillot à pois est revenu au coureur Espagnol de l'équipe "Torku Sekerspor", De La Fuente David, alors que celui du meilleur espoir (maillot Banc), a été endossé par l'Erythréen Debrestion Aron. Le circuit emprunté par les coureurs, a connu une nouvelle fois des problèmes d'ordre organisationnels. Les organisateurs ont été contraints d'arrêter la course pendant 20 minutes au niveau de la commune de Staouali.

Les coureurs se sont retrouvés devant un parcours encombré par la circulation. "Nous avons choisi d'arrêter la course pendant 20 minutes au niveau de la commune de Staouali, pour permettre aux éléments de la police et de la Gendarmerie de mieux dégager le parcours. Nous avons la responsabilité de protéger les coureurs participant à cet événement", a déclaré la portugaise Isabelle Fernandez,



présidente de jury. Schumacher Stefan a pu conserver son maillot orange de leader grâce au travail réalisé par ses coéquipiers en fin de course.

Juste après le départ donné à la sortie de la ville de Staouali, le ton a été donné pour voir la première échappée menée par 12 coureurs, dont le vainqueur du circuit international d'Alger, le Danois Pedersen Martin et deux algériens, en l'occurrence, Bourezza Abdelrahman et Belmokhtar Abdelkader (GS Pétrolier).

A la sortie du col de Meurad (1ère catégorie), situé à 75 Km de la ligne de départ, le groupe de tête (12 coureurs) a été rejoint par 4 coureurs dont l'Algérien Hichem Chaabane et Zaballa Constantin,

le vainqueur de cette première étape de Tipasa. A 21 kilomètres de l'arrivée (Oued Boumel), le coureur Espagnol de l'équipe Christina Watches "a lancé une échappée solitaire en prenant seul les commandes de la course dont il sera le vainqueur. Inscrit au calendrier UCI-AfricaTour, le Tour international de Tipasa permettra aux trois premiers de chaque étape ainsi qu'au vainqueur du Tour, de glaner le maximum de points en vue d'une qualification aux prochains championnats du monde de cyclisme et les jeux olympiques de Rio 2016. La 2e étape du Tour International de Tipasa aura lieu mardi à partir du complexe Mohamed Boudiaf (Alger) vers Ain Benian, sur un parcours total de 117 Kilomètres.

VOLLEYBALL

Madagascar abritera la Coupe d'Afrique des clubs champions féminins

La Fédération malgache de volley-ball (FMVB) a annoncé lundi que Madagascar abritera la Coupe d'Afrique des clubs champions féminins de volley-ball (CACC), du 2 au 15 avril prochain à Antananarivo, rapporte la presse locale. Une vingtaine d'équipes issues de 13 pays d'Afrique se sont déjà engagés avec une forte participation, a précisé la FMVB entre autres l'équipe de Kenya Prisons qui a décroché à domicile le dernier titre, et deux autres équipes de Kenya, une de l'Egypte, une du Botswana, une du Rwanda, une de l'Ouganda, une de Burundi, deux équipes de la RDC, 3 équipes de l'Algérie, une de Gabon, trois venant de Cameroun, une de Congo Brazzaville et deux de Madagascar. Madagascar sera représentée par deux équipes qui ont tenu les meilleures places.

KARATÉ

Plus de 800 athlètes à l'Open international de Tanger

Plus de 800 athlètes (filles et garçons), dans les catégories (cadet, junior et senior) sont attendus les 23 et 24 mars à Tanger (Maroc), pour prendre part au 5è Open international de la ville, a indiqué lundi la presse locale. Les Karatékas engagés dans les épreuves Kumité et Kata viendront du Maroc (pays hôte), de l'Algérie, de la Tunisie, du Liban, de la Libye, de l'Espagne, du Portugal, de la Grande-Bretagne, de la France, de la Hollande, de la Belgique, du Honduras et d'Azerbaïdjan, a précisé la même source. L'objectif de cette compétition à laquelle prendront part des champions en provenance européens, méditerranéens, africains et arabes, est de gagner le pari de l'organisation dans la perspective de la candidature de la ville de Tanger à accueillir les Championnats méditerranéens de Karaté, a souligné la presse sportive.

AFRO-BASKET 2013

FIBA Afrique accorde deux invitations au Mali et Rwanda

Les sélections nationales de basket-ball du Rwanda et du Mali ont bénéficié d'une invitation pour participer au Championnat d'Afrique des nations prévu en Côte d'Ivoire du 23 au 31 août 2013, indique FIBA Afrique sur son site officiel. Le Rwanda avait terminé deuxième des éliminatoires de la zone 5 et le Mali avait fini troisième de la zone 2. Seize pays, dont le pays hôte, ont décroché leur qualification à cette joute continentale, au cours de laquelle la sélection tunisienne mettra son titre en jeu. Les 16 pays qualifiés pour le tournoi d'Abidjan sont : Côte d'Ivoire, Tunisie (championne en titre), Angola, Nigeria, Maroc, Algérie, Sénégal, Cap Vert, Burkina Faso, Centrafrique, Cameroun, Congo, Egypte, Mozambique, Rwanda, Mali. Absente lors des trois dernières éditions (2007, 2009, 2011) la sélection algérienne s'est qualifiée pour l'Afrobasket-2013 lors du tournoi de qualification de la Zone 1 qui s'était déroulé à Alger au mois de juillet dernier. Le tirage au sort de la coupe d'Afrique des nations de basket-ball (messieurs), aura lieu le 30 mars prochain à Abidjan, a annoncé la FIBA Afrique sur son site officiel.

EQUITATION

16e Festival équestre du Dahra du 21 au 23 mars à Mostaganem

La seizième édition du Festival équestre du Dahra se déroulera du 21 au 23 mars au club hippique de Mostaganem, avec la participation des plus prestigieux club du pays, a-t-on appris lundi auprès de la Fédération équestre algérienne (FEA).

La compétition concernera les ca-

valliers juniors et seniors (dames/messieurs), dans les épreuves d'endurance sur une distance de 40km (20kmx2) avec une vitesse de 13km/h maximum et les épreuves de sauts d'obstacles, indique la FEA. Cette compétition permettra au sélectionneur national, Lamin Semra, de faire une présélec-

tion en vue des prochains jeux méditerranéens prévus du 24 juin au 3 juillet 2013 à Mersin en Turquie. La réunion technique en présence des présidents des clubs engagés et la visite vétérinaire ont été programmées pour le 20 mars à partir de 15h00, ajoute le communiqué de la FEA.

TENNIS : CLASSEMENT WTA

Sharapova prend la deuxième place mondiale

La Russe Maria Sharapova, victorieuse du tournoi d'Indian Wells dimanche, a gagné une place au classement WTA, publié lundi, pour se retrouver en position de dauphine de l'Américaine Serena Williams. Sharapova a profité de l'absence des soeurs Williams, qui boycottent le rendez-vous du désert californien, pour se rapprocher de la cadette, toujours au sommet de la hiérarchie mondiale. La Russe a aussi bénéficié du forfait en quart de finale de la Belarusse Victoria Azarenka, tenante du titre mais blessée à la cheville droite, pour grimper d'un rang.



REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

WILAYA DE NAAMA
Direction de l'environnementAVIS D'APPEL D'OFFRES
NATIONAL RESTREINT N°04/2013

La wilaya de Naama, direction de l'environnement, lance un avis d'appel d'offres national restreint pour l'opération suivante :

ACQUISITION DES ÉQUIPEMENTS POUR LES DEUX CET NAAMA- MECHEERIA ET AIN SEFFRA- TIOUT
- LOT 07 : ACQUISITION D'UNE PRESSE À BALLE HORIZONTALE
- LOT 08 : ACQUISITION D'UN BROUYEUR DES DÉCHETS SOLIDES.Les fournisseurs et les concessionnaires agréés en matière d'acquisition et de vente de ce type de matériel (le registre de commerce doit contenir le code 408406 et 410309 ou 410306), intéressés par le présent avis d'appel, peuvent retirer les cahiers des charges au siège de la direction de l'environnement de la wilaya de Naama.
L'offre est à présenter sous enveloppe principale scellée ne comportant aucune inscription extérieure autre que :SOUSSION À NE PAS OUVRIR
«APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT N°04/2013»

Cette enveloppe principale comportera deux autres enveloppes scellées.

La première enveloppe (OFFRE FINANCIÈRE) doit contenir :

- 1- La lettre de soumission.
- 2- Le bordereau des prix unitaires daté, revêtu du cachet et de la signature du soumissionnaire.
- 3- Le devis estimatif et quantitatif daté, revêtu du cachet et de la signature du soumissionnaire.
- 4- La deuxième enveloppe (offre technique) doit contenir :
 - 1- La déclaration à souscrire remplie, datée, signée et cachetée.
 - 2- Une déclaration de probité remplie, datée, signée et cachetée.
 - 3- Une copie légalisée par CNRC, certifiée conforme de l'extrait du registre de commerce (le registre de commerce doit contenir le code 408406 et 410309 ou 410306)
 - 4- Une copie légalisée du statut du soumissionnaire dans le cas où celui-ci est une société commerciale.
 - 5- Les références professionnelles du soumissionnaire justifiées par les attestations de bonne exécution délivrées par les clients concernés (faisant apparaître clairement l'objet en consistante physique ou financière), copie légalisée.
 - 6- La documentation faisant apparaître les spécifications techniques du produit (adresse et/ou pays de fabrication d'origine, et documentation technique complète, etc...).
 - 7- Les copies des bilans comptables des trois (03) dernières années (2010, 2011 et 2012) accompagnées des tableaux de comptes de résultats et dûment certifiés par un commissaire aux comptes et visés par les services des impôts compétents.
 - 8- L'extrait du casier judiciaire, en cours de validité, du soumissionnaire lorsqu'il s'agit d'une personne physique et du gérant ou du directeur général de l'entreprise lorsqu'il s'agit d'une société commerciale.
 - 9- L'attestation de dépôt légal des comptes sociaux de l'année antérieure (2012) pour les soumissionnaires ayant le statut de société commerciale.
 - 10- Une copie légalisée du numéro d'identification fiscale (NIF).
 - 11- Une attestation de situation fiscale délivrée par les services impôts compétents.
 - 12- Les copies légalisées des attestations de mise à jour vis-à-vis des organismes de sécurité sociale (CNAS, CASNOS).
 - 13- Une copie légalisée de l'extrait de rôle.
 - 14- Le planning et le délai de livraison proposé.
 - 15- Le détail de garantie.
 - 16- Le réseau de services après vente en Algérie.
 - 17- Le présent cahier des charges revêtu du cachet et de la signature du soumissionnaire, précédés de la mention « lu et accepté », avec toutes les pages paraphées.

Chacune de ces enveloppes scellées devra être identifiée comme suit :

- L'enveloppe contenant l'offre technique doit porter la mention offre technique
 - L'enveloppe contenant l'offre financière doit porter la mention offre financière
- La date limite de dépôt des offres est fixée à 21 jours à compter de la première parution dans le Bomp ou la presse.
Les soumissionnaires resteront engagés par leurs offres pendant une durée de 90 jours à compter de la date limite de dépôt des offres.

Les soumissionnaires sont cordialement invités pour assister à la réunion de l'ouverture des plis qui se tiendra le jour ouvrable à 14h au siège de la direction de l'environnement, correspondant à la date limite des dépôts des offres.
Si la date d'ouverture coïncide avec un jour férié, ou jour de repos légal, l'ouverture aura lieu le jour ouvrable suivant.

PIDIRECTEUR

LE CARREFOUR D'ALGÉRIE ANEP N°31003643 20/03/2013

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

SOCIETE ALGERIENNE DE LA PRODUCTION DE L'ELECTRICITE/SPA

POLE PRODUCTION TV-TG/OUEST
CENTRALE THERMIQUE DE MARSAT EL HADJADJ
(Zone Industrielle d'Arzew)
BP N°25 MARSAT EL HADJADJ, ORAN/ ALGERIEAVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL
OUVERT N°21/2013/SPE/PPO/MH

La Société Algérienne de Production de l'Électricité Spa- Centrale Thermique de Marsat El Hadjadj, lance un appel d'offres national ouvert pour :

RÉNOVATION DES ÉTANCHÉITÉS DES INSTALLATIONS DE LA CENTRALE THERMIQUE DE MARSAT EL HADJADJ

Les candidats intéressés par le présent avis, peuvent retirer le cahier des charges à l'adresse suivante:

SOCIETE ALGERIENNE DE LA PRODUCTION DE L'ELECTRICITE/SPA
POLE PRODUCTION TV-TG/OUEST
CENTRALE THERMIQUE DE MARSAT EL HADJADJ
(ZONE INDUSTRIELLE D'ARZEW)
BP N°25 MARSAT EL HADJADJ, ORAN/ ALGERIEContre présentation d'un justificatif de paiement par virement bancaire :
- 2000 DA au compte N°00100 954 0300 300 356/36 ouvert auprès de la banque nationale d'Algérie (BNA) sise Bd. Emir Abdelkader, Arzew- Oran.

Les soumissionnaires doivent adresser, en une seule étape, établies séparément, une offre technique, sans aucune référence au prix, et une offre financière mentionnant le prix.

Les offres techniques, ainsi que les offres financières, établies séparément, doivent être déposées, séance tenante, sous double enveloppe cachetée à l'adresse ci-dessus le 22/04/2013 à 10h00 (heure locale).

L'ouverture des plis est publique et aura lieu le même jour à 10h00.

Les enveloppes extérieures des plis contenant les offres techniques devront être anonymes, sans entête, ni sigle et ne devront comporter que les mentions suivantes:

SOCIETE ALGERIENNE DE LA PRODUCTION DE L'ELECTRICITE/SPA
POLE PRODUCTION TV-TG/OUEST
CENTRALE THERMIQUE DE MARSAT EL HADJADJ
APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT
N°21/2013/SPE/PPO/MHRÉNOVATION DES ÉTANCHÉITÉS DES INSTALLATIONS DE LA CENTRALE THERMIQUE DE MARSAT EL HADJADJ
OFFRE TECHNIQUE - À NE PAS OUVRIR

Les enveloppes extérieures des plis contenant les offres financières devront être anonymes, sans entête, ni sigle et ne devront comporter que les mentions suivantes:

SOCIETE ALGERIENNE DE LA PRODUCTION DE L'ELECTRICITE/SPA
POLE PRODUCTION TV-TG/OUEST
CENTRALE THERMIQUE DE MARSAT EL HADJADJ
APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT
N°21/2013/SPE/PPO/MHRÉNOVATION DES ÉTANCHÉITÉS DES INSTALLATIONS DE LA CENTRALE THERMIQUE DE MARSAT EL HADJADJ
OFFRE FINANCIÈRE - À NE PAS OUVRIRToutes les offres doivent être accompagnées au moment de la remise des offres, ou plus tard à la date limite du dépôt des offres d'une caution de soumission établie au nom de la Société Algérienne de Production de l'Électricité, d'un montant de Cent Mille Dinars Algériens (100.000,00 DA) émanant d'une banque de droit algérien de premier ordre.
Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres technico-commerciales pour une période de 120 jours, à compter de la date limite de remise des offres.EMAIL : MARSATAPPROS@YAHOO.FR/MARSAT_SPE_APPROS@YAHOO.FR
TÉL : 041.37.07.12/FAX : 041.37.02.44
SITE WEB : WWW.SONELGZ.DZ

LE CARREFOUR D'ALGÉRIE ANEP N°31003697 20/03/2013

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

WILAYA D'AÏN TÈMOUCHENT

Daïra d'Aïn Kihal
Commune d'Aghlal
N°02/BM/2013AVIS DE CONSULTATION
RESTREINTE

Le président de l'Assemblée Populaire Communale d'Aghlal, de la wilaya d'Aïn Témouchent, lance un avis de consultation restreinte, concernant les projets suivants:

- EXTENSION DE LA DÉCHARGE PUBLIQUE- AGHLAL-
- RÉFECTION D'UN AIRE DE JEUX (DAS) KHELIFI SLIMANE- AGHLAL-
- RÉALISATION D'UN AIRE DE JEUX, CITÉ DES CASTORS- AGHLAL.

Les entreprises intéressées par cet avis, peuvent soumissionnées et retirer les cahiers des charges auprès du Bureau des Marchés de la commune d'Aghlal, contre paiement de 1.000,00 DA pour chaque cahier des charges.

1- OFFRE TECHNIQUE:

- La déclaration à souscrire, datée et signée. - Le numéro d'immatriculation fiscale (copie légalisée). - Le projet de la convention (CPS) rempli, paraphé et signé. - Le délai et le planning de réalisation des travaux. - L'instruction au soumissionnaire signée et paraphée. - L'attestation de solvabilité bancaire (copie légalisée). - Certificat de qualification et de classification professionnelles en cours de validité (copie légalisée). - L'entreprise doit être qualifiée dans le domaine de bâtiment, activité principale, catégorie (I) et plus. - Copie légalisée du registre de commerce. - Extrait du casier judiciaire du signataire de la soumission datant de moins de 03 mois. - Attestation actualisée de mise à jour des cotisations CNAS-CASNOS-CACOBATH (en cours de validité photocopies légalisées). - Extrait de rôle de l'entrepreneur, ou du gérant de l'entreprise datant de moins de 03 mois, apuré, ou avec échéancier (copie légalisée). - Moyens matériels avec justificatif (copies des cartes grises, ou factures d'achat/photocopies légalisées + assurances y afférentes). - Moyens humains avec CV et diplôme appuyés par la déclaration auprès de la CNAS de l'année en cours (copie légalisée). - Les bilans financiers des trois (03) dernières années (copie légalisée). - Les références professionnelles de l'entreprise (attestation de bonne exécution fournies par le maître de l'ouvrage (copie légalisée). - Statut de l'entreprise dans le cas d'une SARL, SPA, EURL...etc. - Une copie légalisée de l'attestation de dépôt des comptes sociaux délivrée par le CNRC de l'année en cours. - Déclaration de probité datée et signée.

2- OFFRE FINANCIÈRE:

- La soumission conforme au modèle annexé au présent cahier des charges datée et signée. - Le bordereau des prix unitaires signé et paraphé. - Le devis quantitatif et estimatif signé et paraphé.

Les soumissions doivent être déposées sous pli cacheté, contenant séparément l'offre technique et offre financière à Monsieur le président de l'Assemblée Populaire Communale d'AGHLAL.
L'enveloppe extérieure doit être anonyme et porter uniquement la mention:

«SOUSSION À NE PAS OUVRIR ET L'INTITULÉ DU PROJET».

La date limite de dépôt des offres est fixée à 15 jours, à compter de la parution du présent avis de consultation restreinte dans les quotidiens nationaux, régionaux locaux, ou dans le BOMOP à 12h.
Les soumissionnaires resteront engagés par leurs offres pendant 105 jours, à compter de la date de dépôt des offres.

L'ouverture des plis est prévue en séance publique et se tiendra le même jour de la date limite de dépôt des offres au siège de la commune d'Aghlal à 14 heures.

LE PRÉSIDENT D'APC

LE CARREFOUR D'ALGÉRIE ANEP N°31003636 20/03/2013

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

WILAYA DE MASCARA

DIRECTION DU LOGEMENT ET DES EQUIPEMENTS PUBLICS

AVIS RECTIFICATIF
(ERRATUM)PROJET : RÉALISATION D'UN RECTORAT À
L'UNIVERSITÉ DE SIDI SAÏD À MASCARA
(BLOC ADMINISTRATIF, AMÉNAGEMENT
EXTÉRIEUR + MUR DE CLÔTURE, CHAUFFAGE
CENTRAL)

La Direction du logement et des équipements publics de la wilaya de Mascara informe l'ensemble des soumissionnaires intéressés par l'avis d'attribution provisoire relatif à

LA RÉALISATION D'UN RECTORAT À L'UNIVERSITÉ DE SIDI SAÏD À MASCARA
(BLOC ADMINISTRATIF, AMÉNAGEMENT EXTÉRIEUR + MUR DE CLÔTURE,
CHAUFFAGE CENTRAL),publié dans les quotidiens nationaux (**LE CARREFOUR D'ALGÉRIE** le 27.02.2013 et **SADA WAHRAN** le 24.02.2013) qu'une erreur est parvenue concernant le nom du projet en langue arabe.

L'erreur : إنجاز مقر الضيافة بسيدي سعيد بمعسكر

(جناح إدارة، تهيئة خارجية + جدار وقائي + تدفئة مركزية)

Erratum : إنجاز مقر عمادة بسيدي سعيد بمعسكر

(جناح إدارة، تهيئة خارجية + جدار وقائي + تدفئة مركزية)

LE CARREFOUR D'ALGÉRIE ANEP N°3659/31 20/03/2013

Révolté contre les véhicules mal garés, un retraité crève plus de 2 000 pneus

Un Villeurbanais âgé de 59 ans s'en est pris à des véhicules en stationnement. Pourquoi ? Ceux-ci étaient soit mal garés, soit stationnés sur un emplacement réservé aux handicapés. Il a été arrêté le 11 mars dernier. Parfois, même si le mobile d'un acte délictueux est louable, il peut ne justifier en rien le passage à l'acte. D'après Le Progrès, un Villeurbanais de 59 ans, complètement hors de lui, a crevé plus de 2 000 pneus. Seulement voilà, même si l'acte de vandalisme est là, son motif n'est pas si répréhensible que cela. En effet, celui-ci ne s'est « occupé » que des véhicules mal garés et de ceux stationnés sur des emplacements réservés aux handicapés.



c'est bien lui qui a sévi dans le coin, oui, le carnet qu'il possède sur lui compile bien les numéros de sept plaques d'immatriculation qu'il venait d'attaquer, à coup de «demi-paire de ciseau.» Remarquable que l'homme était plutôt organisé et qu'il pourrait tenir à jour plusieurs carnets du même

ordre, les autorités se sont rendues chez lui et ont saisi pas moins de six carnets semblables. Et le verdict est tombé. Au total, 2 190 véhicules ont eu à souffrir les conséquences du geste du retraité.

Mais les vraies raisons le menant à un tel acte de furie vont pour le moins avoir le mérite d'en faire réfléchir plus d'un. En effet, l'homme n'aurait effectué ce geste que parce qu'il venait de voir un handicapé chercher désespérément une place pour se stationner. Il a confié aux enquêteurs qu'il était «excédé par le manque de civisme des gens et que son acte correspondait à un ras-le-bol, que les gens ne respectaient plus rien.» Alors qu'un examen psychiatrique a été demandé par le parquet, les autorités ont entamé une minutieuse recherche des propriétaires des véhicules touchés. Pas sûr néanmoins que tous les propriétaires des voitures incriminées aient le culot de se présenter... En attendant, le retraité, lui, a pour sa part été laissé libre, et devra répondre de ses actes devant un tribunal.

UNE DEMI-PAIRE DE CISEAU COMME «ARME»

Arrêté le 11 mars dernier après que celui-ci a crevé un pneu sous les yeux des policiers de Villeurbanais, le retraité a très vite fini par en dévoiler un peu plus sur son acte. Oui,

Enquête au Japon après un carambolage de voitures de luxe

Dix conducteurs pourraient être inculpés au Japon pour leur implication dans un carambolage de voitures de luxe d'une valeur totale estimée à 3 millions d'euros, a annoncé la police lundi. Huit Ferrari, une Lamborghini et une Mercedes-Benz qui circulaient en convoi avaient, entre autres, été prises dans ce coûteux accident sur une autoroute à hauteur de Shimonoseki (ouest) en décembre 2011, a rappelé un responsable de la police de la préfecture de Yamaguchi.

Le conducteur de la Ferrari de tête avait perdu le contrôle et percuté une barrière de sécurité. Les voitures qui suivaient n'avaient pu l'éviter et s'étaient encastrées les unes contre les autres. Au total 14 véhicules avaient été impliqués dans le carambolage, en comptant les voitures «ordinaires».

Six personnes avaient été blessées dans l'accident qui n'avait en revanche tué personne. Les voitures de luxe endommagées ou détruites avaient été estimées au total à 3 millions d'euros. La police a transmis à un procureur de Yamaguchi les dossiers des dix conducteurs de ces véhicules haut de gamme pour diverses infractions au code de la route, dont excès de vitesse, a expliqué à l'AFP un responsable de la police, Shinji Tanaka. «Certains conducteurs nous ont dit qu'ils ne s'étaient pas rendus compte des capacités d'accélération de leur voiture» jusqu'à l'accident, a raconté M. Tanaka. Le luxueux convoi était en route pour une réunion de voitures de luxe à Hiroshima (sud-ouest). La décision d'inculper ou non les conducteurs sera prise par le procureur chargé de l'enquête.



Des toilettes japonaises ultra high-tech ?

Au Japon, les toilettes ont subi les innovations les plus folles, du fauteuil chauffant jusqu'à la cuvette téléguidée, en passant par les toilettes dirigées par son smartphone... Découvrez ces améliorations 100% nippones. On connaît la passion des Japonais pour les innovations technologiques en matière de toilettes. Après tout, ce sont les nippons qui ont inventé les «Washlets», les toilettes avec fauteuil chauffant et jet d'eau tiède pour laver là où il faut... Un véritable succès qui s'est écoulé à plus de 30 millions d'exemplaires depuis 1980, et ce principalement au Japon.

Mais l'empire du soleil levant ne s'est pas arrêté là. Parmi ces innovations un peu folles, on trouve des toilettes que l'on contrôle avec son smartphone ! Le site américain Popsci, spécialisé dans les innovations technologiques, présente la Satis, de Lixil qui se connecte via Bluetooth à votre smartphone Android. A quoi ça sert ? Tout d'abord vous pouvez contrôler grâce à votre écran tactile la fonction chasse d'eau, et le fameux jet d'eau pour vous laver (là encore) «là où il faut». Bien évidemment, vous pouvez contrôler la force, la chaleur et même la forme du jet. D'un clic vous pouvez relever la lunette, ou bien jouer une musique sur la stéréo des toilettes (oui, la Satis possède sa propre stéréo). Le dernier détail - le plus intrigant - est le fait de pouvoir programmer un «journal de bord» qui mesure la fréquence de vos visites au «petit coin» afin de vérifier votre santé. Le tout illustré avec des symboles «mignons». Toto, le plus grand constructeur de toilettes du Japon a même poussé le concept plus loin puisqu'il a développé un système de toilettes «intelligentes» qui examine le niveau de sucre dans votre urine, mais aussi votre pression sanguine, votre indice de masse grasse ou votre poids... Et en plus, l'appareil se lave tout seul après l'opération, comme le précise CNN. Des toilettes qui s'acquiescent tout de même à partir d'environ 4 000 euros (3 500 dollars).

Une fillette hurlante fait rire à un mariage



Lorsqu'on fait appel à des enfants d'honneur à un mariage, ça donne souvent naissance à des scènes cocasses. L'une d'elle circule actuellement sur internet et les réseaux sociaux. Lors d'une cérémonie de mariage, une petite fille d'honneur doit arriver en compagnie d'autres bambins pour apporter des fleurs et les bagues.

Mais, au lieu d'avancer sagement dans l'allée, la petite fille déboule en pleurant et hurlant, en provoquant l'hilarité des convives et la gêne du petit garçon supposé la suivre.

Un énorme lion de mer au beau milieu de la rue



Un lion de mer a fait l'animation dans la ville de Balneario Camboriu au Brésil. L'animal s'est retrouvé sur un passage clouté au beau milieu d'une rue très animée.

Selon un biologiste, ce lion de mer serait sorti de l'eau et aurait traversé la plage pour se reposer, ce samedi. Mais l'animal se serait perdu et se serait retrouvé coincé en plein milieu de cette rue.

Les passants ont appelé les secours et, tandis que les pompiers et les policiers mettaient tout en oeuvre pour déplacer l'animal de 500 kilos, de nombreux témoins se sont mis à arroser le lion de mer.

Il aura fallu plus de deux heures mais les efforts des pompiers ont été récompensés. Ce lion de mer, un petit peu trop aventurier, a fini par retrouver son habitat naturel.

Ils passent entre deux immeubles lors d'un saut en chute libre



Jokke Sommer et son acolyte Ludovic Woerth, tous deux amateurs de sensations fortes ont réalisé un véritable exploit le week-end dernier à Rio de Janeiro. Ces deux hommes sont passés entre deux immeubles lors d'un incroyablement saut en chute libre. Une figure qui demande une extrême précision.

Équipés d'une combinaison wingsuit, les deux sportifs ont volé au-dessus de Rio de Janeiro, à l'aube, avant l'effervescence de la ville. A 5h45 du matin, sans l'autorisation des autorités et pour ne pas gêner les vols commerciaux, les deux hommes se sont baladés au-dessus de la ville. Ils se sont même causés une belle frayeur en passant ainsi entre deux buildings à une vitesse impressionnante.

18 | Carrefour Pub

الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية

ولاية البيض

دائرة بريزينة

بلدية الغاسول

الرقم الجبائي: 098432055064227

إعلان عن المنح المؤقت

لعملية: إعلان عن مناقصة محدودة رقم 01 إنجاز وتمديد شبكة التطهير

بشارع قزميط عبد الله والسكنات الريفية شطر 02 الغاسول

طبقا لأحكام المادة 49 الفقرة 02 المرسوم الرئاسي رقم 236/10 المؤرخ في

2010/10/07 المتضمن تنظيم الصفقات العمومية المعدل والمتمم بالمرسوم الرئاسي

رقم 98/11 المؤرخ في 2011/03/01 بناء على محضر لجنة تقييم العروض

رقم 2013/04/2013 المؤرخ في 2013/03/11.

يعلم السيد رئيس المجلس الشعبي البلدي للغاسول إلى كافة العارضين

المشاركين في مناقصة المذكرة أعلاه الصادرة بتاريخ 2013/02/10.

الغاسول

تم منحها حسب الجدول التالي:

الرقم	عنوان الصنعة	اسم المفاضلة	النقطة التقية	مبلغ العنونة	مدة الاجاز	الرقم الجبائي	سبب الاختيار
01	إنجاز وتمديد شبكة التطهير	طبيبي بن حليمية	54.33	5.620.095.00	شهرين	197114280021	أقل عرض
	بشارع قزميط عبد الله والسكنات الريفية						

طبقا لأحكام المادة 114 و 125 من المرسوم الرئاسي رقم 236/10 المؤرخ في

2010/10/07 المتضمن تنظيم الصفقات العمومية بحق للمشاركين في المناقصة

المذكورة أعلاه تقديم طعونهم إلى رئيس اللجنة في مدة أقصاها 10 أيام ابتداء من

نشرها.

رئيس المجلس الشعبي البلدي

LE CARREFOUR D'ALGERIE ANEP N°31003658 20/03/2013

مكتب التوثيق للأستاذ نصيف علي

موتشق بوهران

60 شارع محمد خميسي

تأسيس مؤسسة ذات الشخص الوحيد وذات المسؤولية المحدودة

بموجب عقد تلقاه المكتب المذكور أعلاه، بتاريخ (2013/03/14) المسجل، أسس السيد

أيت عبد الله المهدي أرسلان مؤسسة ذات الشخص الوحيد وذات المسؤولية المحدودة،

تحمل الموصفات التالية: التسمية: "يماس" وباللغة الأجنبية "EURL YEMAS"، المقر

الاجتماعي: بولاية وهران، تجزئة 55 قطعة أ مطلع الفجر رقم 39 الطابق الأرضي (المحل

للمؤسسة: استيراد وتصدير الوافقة، للزوارم والأدوات المدرسية وأدوات الفنون الجميلة

(410.204)، استيراد وتصدير الستائر البندقية والكاليغورونية (409.009)، استيراد

وتصدير المصنوعات الزجاجية، الأواني، أدوات منزلية وماعون المطبخ (409.011)،

استيراد وتصدير الدراجات والدراجات النارية (410.334)، استيراد وتصدير العتاد والمواد

المرتبطة بميدان الخردوات، العقاقير والأدوات المنزلية وكل أدوات النظافة والصيانة

المنزلية والمهنية (409.001)، استيراد وتصدير مواد التجميل و مواد النظافة الجسدية

(406.301)، استيراد وتصدير منتجات المعليات الغذائية (402.110)، استيراد وتصدير كل

المعدات للملاحة البحرية والنهرية، أجزاءها، لواحقها وقطع غيارها (410.319)، استيراد

وتصدير كل المعدات والتجهيزات المرتبطة بالميدان الكهربائي والإلكتروني (408.407)،

استيراد وتصدير كل التجهيزات، الآلات والأدوات الصحية من الخزف مواد أخرى، أدوات

للتنظيف والرصاصة من كل المواد (409.002)، استيراد وتصدير السكر، الشاي، البن،

الكافو والتوابل (402.106)، استيراد وتصدير الإطارات المطاطية (408.102)، استيراد

وتصدير السفقات والأسقف المستعمارة الموجهة لتهيئة مراكز الإعلام الآلي والمراكز

التقنية (408.308)، استيراد وتصدير المعادن والمنتجات المعدنية والحديدية (404.002)،

استيراد وتصدير المعدات والمواد المرتبطة بميدان الإعلام الآلي والمكتبي (408.301)،

استيراد وتصدير المعدات والمواد المرتبطة بالميدان الكهرومنزلي (408.201)، استيراد

وتصدير البقول الجافة ومنتجات المطحنة (402.109)، استيراد وتصدير التمور والفاكهة

الجافة أو المعدة (402.107)، استيراد وتصدير البسكوتة الشكولاتة والحلويات

(402.112)، استيراد وتصدير أدوات القفالة (409.010)، استيراد وتصدير أدوات من

المطاط ومن البلاستيك موجهة لكل الاستعمالات (406.103)، استيراد وتصدير الآلات

والأدوات الميكانيكية، الكهروميكانيكية، الكهربائية والإلكترونية (409.004)، استيراد

وتصدير المشروبات غير الكحولية (402.101)، استيراد وتصدير كل المعدات، الماكينات

للتبريد، التجميد، المقطرة والطهي، قطع الغيار واللواحق (410.311)، استيراد وتصدير

أدوات الساعات الجدارية، أجهزة مراقبة الوقت، أجزاءها، لواحقها وقطع غيارها

(410.320)، استيراد وتصدير الثريات وأدوات الزخرفة الداخلية (410.105)، استيراد

وتصدير الألعاب واللعب التربوية (410.202)، استيراد وتصدير الأدوات والآلات للاستعمال

المنزلي والمكتبي (410.101)، استيراد وتصدير المعدات، قطع الغيار واللواحق المرتبطة

بميدان الميكانيكية (408.101)، استيراد وتصدير كل المعدات للأشغال العمومية والبناء، بما

في ذلك قطع الغيار واللواحق (410.313)، المدة: 99 سنة، المسير: عين السيد: أيت عبد

الله المهدي أرسلان كمسير شريك للمؤسسة المذكورة لمدة غير محددة.

ستودع نسختين من هذا العقد بالمركز المحلي بالسجل التجاري لولاية وهران.

للإعلان/ الموتشق

الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية

ولاية: تيارت

دائرة: تيارت

بلدية: تيارت

قسم التشييط والتنظيم

مديرية التنظيم والشؤون العامة

مكتب الانتخابات والجمعيات

الرقم: 2013/54

إعلان

تأسيس جمعية محلية ذات طابع حي

طبقا لأحكام القانون 06/12 المؤرخ:

2012/01/12 والمتعلق بالجمعيات ذات طابع

حي لاسيما المادة 18، لقد تم هذا اليوم 04

مارس 2013 تأسيس جمعية محلية

المسماة: جمعية حي كرمان.

الرئيس: خليفة طاهر المولود بتاريخ:

الرقم: 1972/11/26 مغيلة

المقر: التجزئة الاجتماعية 100 سكن رقم 19

حي كرمان

رئيس المجلس الشعبي البلدي

مكتب توثيق الأستاذ بكوش فوزي

14 نهج العربي تيسي / وهران

رمز: 2889

تعديل القانون الأساسي للمؤسسة

ذ.ش.و.ذ.م.م "روسكا"

عين الترك (وهران) 54 شارع ميئات

موشاتو جنة الشاطئ

بموجب عقد تلقاه مكتب الأستاذ بكوش فوزي

بتاريخ 2013/03/17، في طور التسجيل، قرر

الشريك الوحيد للمؤسسة المشار إليها أعلاه ما

يلي: - توسيع الموضوع للمؤسسة بإضافة:

استيراد وتصدير المواد المرتبطة بالنظافة

المنزلية (402.001)، صنع المواد الغذائية

(107107)، نقل وتوزيع كل البضائع

(604109) إلى الموضوع الأصلي، نسختان

من العقد تم إيداعهما بالسجل التجاري المحلي،

النشر والتبليغ / الموتشق

مكتب توثيق الشركة المدنية المهنية للأستاذة

ماحي الأمين ولحسن ناصر زين الدين

شارع 20 أوت 1955 - وهران

35-62-33-041 - الرمز 3174

التسمية: الشركة ذات المسؤولية المحدودة

المسماة: "أو تي أس تي سي أو المحدد"

المقر الاجتماعي: وهران الجمع السكني

الصادقية مداخل رقم 20 الطابق الأرضي

رقم 01 الباب الأيمن

الرأسمال الاجتماعي: 200.000,00 د.ج

تصحيح خطأ

لقد وقع خطأ في الإعلانات باللغة العربية للشركة

ذات المسؤولية المحدودة المسماة "أو تي أس تي سي

سي أو المحدد"، المشهور بإعلانات القانونية

بتاريخ: 25 سبتمبر 2012، تحت رقم: 6760.

وبالجريدة اليومية Le Carrefour d'Algerie.

بتاريخ: 25 سبتمبر 2012، حيث ساعد سعيد

مسعود مسير شريك ب 30%، بدلا عن ساسي

سعيد مسير شريك ب 30% نسختان من العقد

سيتم إيداعهما بالمركز المحلي للسجل التجاري.

للنشر والتبليغ/ الموتشق

مكتب التوثيق الأستاذ مغفور رضا

موتشق بوهران حي خميسي إقامة المنظر

الجميل سابقا حي ابن خلدون حاليا، H1.

عمارة B، الطابق الأول الحصة رقم 13.

تعديل القانون الأساسي للشركة ذات المسؤولية

المحدودة "أرينا للسيد"

بموجب عقد تلقاه مكتب التوثيق المذكور أعلاه بتاريخ

2013/03/17 مسجل في أوتاه، تقرر تعديل القانون

الأساسي للشركة ذات المسؤولية المحدودة المسماة

"أرينا للسيد"، الكائن مقرها الاجتماعي: بئر الجير

(ولاية وهران)، التعاونية العقارية "عنان مصطفى"

بالمكان المسمى (ZHU USTO) رقم 18، رأسها

الاجتماعي (2.000.000 د.ج) يتدخل ورثة المرحوم باني

أحمد المتوفى بتاريخ 2012/09/24 المتكوريين اذاه

وذلك بنقل ملكية حقه الاجتماعية المقدر ب 1200

حصة ذات قيمة اسمية تقدر ب (2000 د.ج) للحصة

الواحدة لورثة حسب النسب الألفية للسيدة: طبيب مليكة

من 32/04 من 1200 حصة، للسيدة: باني بن ميرة كريم

من 32/14 جزء من 1200 حصة، السيدة: باني فريدة

من 32/07 جزء من 1200 حصة، السيدة: باني زكية

من 32/07 جزء من 1200 حصة، ستودع نسختين من

هذا العقد بالمركز المحلي للسجل التجاري.

للإعلان / الموتشق

مكتب التوثيق للأستاذ نصيف علي

موتشق بوهران، 60 شارع محمد خميسي

الحل المسبق

للشركة ذات المسؤولية المحدودة المسماة

"تي.ذ.م.ش.و.ذ.م.م شريك وأبنائه للتوزيع"

SARL CHEBRAK ET FILS

DISTRIBUTION

الكائن مقرها بولاية وهران، 13 نهج الشمال قديب

رأسها الاجتماعي: 100.000,00 د.ج

بعقدني عقد تلقاه المكتب المذكور أعلاه بتاريخ

(10/03/2013) مسجل، قرر الشراء في

شركة ذات المسؤولية المحدودة المسماة

"تي.ذ.م.ش.و.ذ.م.م شريك وأبنائه للتوزيع" وباللغة الأجنبية

SARL CHEBRAK ET FILS

DISTRIBUTION، بموجب محضر الجمعية

العامة غير العادية المتعددة بتاريخ

(05/03/2013)، حل هذه الأخيرة خلا مسبقا، وقد

عنت السيدة بونجر نعيمة مصفيا للشركة مع

تتمتعها بكامل الصلاحيات. نسختان من العقد تم

إيداعهما بالمركز الوطني للسجل التجاري المحلي

لولاية وهران.

للإعلان / الموتشق

المكتب العمومي للتوثيق للأستاذ نصيف علي

الكائن مقره بوهران، 60 شارع محمد

خميسي

بيع حق إيجار

(النشرة الثانية)

بموجب عقد تلقاه المكتب المذكور أعلاه،

بتاريخ 2013/03/05 مسجل، السيد عروسي

أحمد باع للسيد بوخرطة عباس حق الإيجار

للمحل التجاري ملك لديوان الترقية والتسيير

العقاري بوهران الكائن ببئر الجير بلديتها

والتريتها، ولاية وهران، حي الياسمين، حي

2000 مسكن، عمارة F66 رقم 08. بمحل

مساحته الإجمالية عشرة أمتار مربعة وستين

ديسمترا مربعا (10.60 م²) وتم هذا البيع

بشمن أصلي قدره مليون وأربعمائة ألف دينار

جزائري 1.400.000,00 د.ج.

للإعلان / الموتشق

مكتب التوثيق الأستاذ عبيدات محمد

موتشق بالسائيا - وهران

05 شارع باهي أعرم

حل شركة ذات مسؤولية محدودة

بموجب عقد توثيقي محرر يوم 28 فبراير

2013، المسجل بصفة قانونية تم حل

شركة ذات المسؤولية المحدودة: ش.ذ.م.م

(أس أو أف سي) مقرها الاجتماعي:

التعاونية العقارية الجوهرة - رقم 19

الكرمة، ولاية وهران، وعين السيد: بن

عبد الله الحاج ميلود مصفيا لها. تم إيداع

نسختين بالمركز الوطني للسجل التجاري.

الموتشق

مكتب الأستاذ فلاح الهواري، الموتشق بالسائيا،

المجمع السكني لي شالي، رقم: 01

إنشاء القانون الأساسي للمؤسسة ذات

الشخص الوحيد وذات المسؤولية المحدودة

المسماة: "مززارة"

بموجب عقد تلقاه الأستاذ فلاح الهواري،

الموتشق بالسائيا بتاريخ 13 مارس 2013.

المسجل قانونا، تم تأسيس المؤسسة ذات

الشخص الوحيد وذات المسؤولية المحدودة

المسماة: "مززارة"، مقرها الاجتماعي: بلدية

سبدي الشامي تجزئة 38 قطعة تحمل رقم

105، دائرة السائيا، ولاية وهران، غرضها

الاجتماعي: 108121 الإجاز الصناعي

للملابس واللبياضة، 111305 صناعة أدوات

من البلاستيك (غ.م.ف.م.) ... الخ، منها:

99 سنة، رأسها الاجتماعي: مائة ألف دينار

جزائري (100.000,00 د.ج)، تم تعيين السيد:

عومري علي مسيرا للمؤسسة.

الموتشق

Après la SF, Tom Cruise veut redevenir agent secret

Deadline nous apprend que l'adaptation de la série des années 1960 *The Man From U.N.C.L.E.* (Des agents très spéciaux en VF) a enfin trouvé son acteur principal en la personne de Tom Cruise. Depuis le début de sa production, la Warner Bros a pensé à des dizaines de comédiens. D'abord à George Clooney, qui a dû décliner l'offre à cause d'un problème de santé. Puis sont passés, en vrac, Bradley Cooper, Leonardo DiCaprio, Christian Bale, Joseph Gordon Levitt, Ryan Gosling... Une multitude de star, mais personne n'a signé et pour cause : en cours de route, le réalisateur Steven Soderbergh a laissé tomber le projet. Rencontré récemment à l'occasion de la sortie prochaine d'*Effets Secondaires*, il expliquait à Première : « Pour moi, c'est un projet maudit, le genre de film qui ne se fera pas. Tout est trop compliqué, il y a trop d'enjeux... ». L'article de Deadline pourrait bien lui donner tort. A pré-



sent, c'est Guy Ritchie, le réalisateur des nouveaux *Sherlock Holmes*, qui est rattaché à la mise en scène, et la Warner compterait même faire de *The Man From U.N.C.L.E.* une nouvelle franchise pour Cruise. Après quatre volets de *Mission : Impossible*, il jouerait ici un autre agent secret, Napoléon Solo (ça ne s'invente pas), un pro-

du dans son domaine qui travaille en duo avec Ilya Kuryakin pour combattre le crime, en particulier ceux commis par des membres dangereux de l'organisation THRUSH. Dans la série d'origine, c'est Robert Vaughn (vu notamment dans *Bullitt*) et David McCallum (aujourd'hui Ducky dans *NCIS*) qui se donnaient la réplique, mais on ne sait pas encore qui pourrait incarner le side-kick du héros au cinéma.

La star alternerait donc entre deux franchises d'action, voire trois si la Paramount se décide à offrir une suite à *Jack Reacher*. Le film a reçu d'excellentes critiques, et ce héros hors normes mériterait plusieurs épisodes, mais le studio attendait 250 millions de dollars de recettes pour ce premier volet et n'en a récolté « que » 216 dans le monde. La prochaine fois qu'on verra Tom Cruise sur grand écran, ce sera dans *Oblivion*, un film de science-fiction attendu pour le avril.

Jean-Claude Van Damme jouerait bien dans *Avengers 2*

En pleine anecdote concernant Stan Lee, l'acteur rêvé le qu'il aimerait bien rejoindre Thor et ses copains dans *Avengers 2*.

Si vous aimez Jean-Claude Van Damme, vous connaissez certainement son site officiel, JCVD-Online.com. Ce dernier a également une page Facebook, sur laquelle a été postée cette photo du comédien discutant avec Stan Lee, accompagnée du commentaire suivant : «Ce fut un plaisir de rencontrer M. Stan Lee (le créateur d'*X-Men*, de *L'Incroyable Hulk* et de *Spider-Man*) en 1994, avec Messieurs Samuel et Victor Hadida. J'ai lu que Chris Hemsworth, la star de *Thor* et le frère de Liam Hemsworth, qui jouait dans *Expendables 2*, a dit qu'il adorait que je lui donne la réplique dans *Avengers 2*. Je dois dire que ce serait fun de jouer un personnage de comics.

D'ailleurs, je suis un grand fan des superhéros Marvel *Le Surfeur d'Argent* et *Doc Savage*, l'homme de bronze.»

Voilà un appel du pied plutôt clair de la part de Jean-Claude Van Damme... ou de ses fans, puisque même si ses posts sur sa page officielle sont écrits à la première personne, rien ne dit qu'il les rédige en personne. Chris Hemsworth a bel et bien affirmé en mai dernier qu'il adorait tourner avec JCVD dans *Avengers 2*. Plus particulièrement avec l'acteur «comme il était dans *Bloodsport*» pour «donner un bon coup dans la tête des aliens». Lors de cette rencontre avec USA Today, Chris Evans, l'interprète de *Captain America*, avait de son côté cité Salma Hayek, tandis que Mark Ruffalo (*Hulk*) espérait voir apparaître *Wolverine*. «Et pourquoi pas *Spider-Man* ET *Wolverine* ?», proposait alors Hemsworth, immédiatement acclamé par ses confrères.

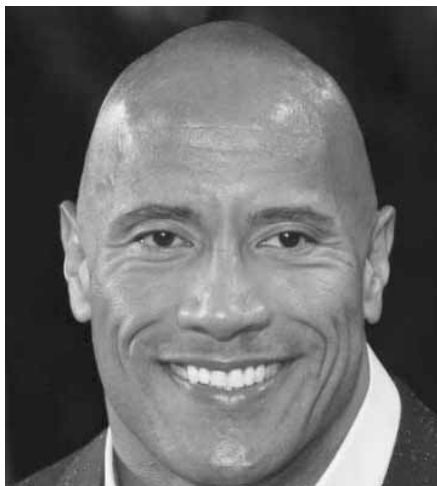
Pour l'instant, aucun nouvel acteur n'est rattaché au film, mais on peut



s'amuser à imaginer quel rôle irait comme un gant à Van Damme. Joss Whedon reviendra à la réalisation et les comédiens principaux dans la peau d'*Iron Man*, *Thor*, *Hulk*

etc. Ils ont encore le temps de voir venir : cette suite n'est prévue qu'en 2015, une fois *Iron Man 3*, *Thor 2*, *Captain America 2* et *Guardians of the Galaxy* sortis.

The Rock partant pour *Star Wars 7* et *James Bond 24*, mais pas *Expendables 3*



En ce moment, Dwayne Johnson cumule les suites. D'où cette question : dans quelle séquelle de blockbuster aimerait-il tourner ?

Hier soir, Dwayne Johnson assistait à l'avant-première londonienne de *G. I. Joe* *Conspiration*. Hey You Guys a rencontré l'acteur sur le tapis rouge à cette occasion et le comédien a répondu avec humour à leurs questions. «Suis-je intéressé par *Star Wars 7* ? Absolument. Quel personnage j'aimerais incarner ? Le choix revient à J. J. (Abrams, le réalisateur, ndr) ! J'adore le fait que des gens puissent penser à moi pour cette suite. Je suis un énorme fan de *Star Wars* et la mise en scène d'Abrams sera géniale, c'est certain.» Après *Star Wars*, *James Bond* : *The Rock* aimerait-il jouer

dans les prochaines aventures de 007 ? «*Skyfall* est l'un des meilleurs films d'action de tous les temps. C'est un rêve de jouer dans un film pareil. J'ai adoré Daniel Craig dedans. J'aimerais bien jouer un bad guy, c'est sûr. Surtout que mon grand-père apparaissait dans *On ne vit que deux fois*, et il jouait un méchant de *James Bond*.» Restons dans les suites : pourrait-il rejoindre l'équipe de mercenaires de *The Expendables 3* ? Étrangement, la star est moins emballée par cette idée : «*Expendables 3* ? Ils ne sont pas prêts à me recevoir ! Ils se feraient botter le cul !». Alors oui, Dwayne assume son amour des suites, mais pas pour certaines sagas. Pas mal de spectateurs n'ont pourtant aucun mal à l'imaginer au sein de l'équipe de Sylvester Stallone...

Harmony Korine prépare l'après *Spring Breakers*



Alors que *Spring Breakers* cartonne, le réalisateur attire de gros producteurs sur son prochain projet.

Spring Breakers est le premier hit dans la carrière très éclectique de Harmony Korine. Aux États-Unis, en trois jours et dans seulement trois cinémas, le film a rapporté 263.002 dollars (plus gros démarrage en sortie limitée de 2013) et en France, en moins de deux semaines, il culmine déjà à plus de 410.000 entrées. Une bonne nouvelle n'arrivant jamais seule, voilà que son prochain projet vient d'attirer une grosse boîte de production.

C'est Deadline qui nous apprend aujourd'hui que des négociations auraient été conclues entre Korine et John Lesher. L'homme à la tête de Grisbi Productions et DCM Productions est connu pour avoir récemment financé *End of Watch* avec Jake Gyllenhaal et le premier long-métrage en anglais de Guillaume Canet, *Blood Ties*, avec Marion Cotillard et Mila Kunis.

Si pour l'instant le titre du futur Korine n'a pas été dévoilé, la source révèle qu'il parlera d'une famille de criminels au Sud des États-Unis dont aucun membre ne respecte la loi, et ce de génération en génération... Avec le côté trash de Korine, on imagine qu'un sujet pareil pourrait donner lieu à un film frappant. Charles-Marie Anthonioz, le producteur de *Spring Breakers*, soutiendra également le projet.

Pour le moment, aucune date n'a été communiquée, ni pour la sortie, ni pour le tournage. A noter que Harmony Korine développe également des projets - également sans titres - pour Megan Ellison d'Annapurna Pictures, la jeune productrice de *Zero Dark Thirty*, qui lui avait acheté *Spring Breakers* à Toronto l'automne dernier. Pour l'instant, on ne peut donc pas savoir qu'elle sera sa prochaine réalisation, mais le metteur en scène ne devrait pas chômer ces prochains mois...

مكتب التوثيق للاستاذ نصيف علي
موتق بوهران، 60 شارع محمد خميستي
الشركة ذات المسؤولية المحدودة المسماة "جيليسا"
مقرها الإجتماعي: بوهران شرق المجمع السكني 150 مسكن حي خميستي
بلوك F المحل رقم 02
رأسمالها: 100.000.00 دج

بموجب عقد تلقاه المكتب بتاريخ (2013/03/14) والمسجل، وبموجب محضر الجمعية العامة غير العادية المنعقدة بتاريخ (2013/03/13)، قرر الشركاء في الشركة ذات المسؤولية المحدودة المسماة "جيليسا" ما يلي: 1- توسيع الغرض الاجتماعي للشركة بإضافة النشاطات التالية: - مؤسسة أشغال مسافة البناء والترصيص، (109204) مؤسسة الدهن الصناعي ودهن المباتي، (109205) مؤسسة صناعية لإنتاج مجموعات المباتي المعدنية، (109206) مؤسسة أشغال الكهرباء، (109207) مؤسسة تركيب أنظمة التكييف والتبريد، (109214) مؤسسة تركيب الشبكات والمراكز الكهربائية والهاتفية (109220) مؤسسة ترميم البنائات، (109223) مؤسسة بناء وتهيئة المنشآت المختلفة، (109201) مؤسسة أشغال البناء في مختلف مراحلها، (109116) بناء المباتي والشاليات الجاهزة الصنع، (109202) مؤسسة صناعية للنجارة المتعلقة بالبناء، (407001) استيراد التجهيزات، المواد والمعدات المرتبطة بقطاع البناء والأشغال العمومية، (410313) استيراد وتصدير كل المعدات للأشغال العمومية والبناء، بما في ذلك قطع الغيار واللواحق، (109211) مؤسسة أشغال الطرقات والمطارات، (603007) كراء معدات وأدوات للبناء والأشغال العمومية، (106220) مؤسسة تجارة الخشب، الألمنيوم وكل المواد الأخرى. 2- تغيير مقر الشركة من: حي العثمانية 04 شارع جوبا زاوية شارع فالونتان هودي مرفأ ولاية وهران، إلى: وهران شرق المجمع السكني 150 مسكن حي خميستي بلوك F المحل رقم 02، وبذلك تم تعديل المادة الثانية (02) والمادة الرابعة (04) من القانون الأساسي للشركة المذكورة أعلاه. وتبقى باقي المواد دون تغيير. ستودع نسختين من هذا العقد بالمركز المحلي بالسجل التجاري لولاية وهران.

للإعلان / الموثق

Anniversaire

C'est aujourd'hui, le mercredi
20 mars que notre cher
**Ouenzar Mohamed
Islam**

soufflera sa deuxième
bougie. Tes parents qui
t'aiment et qui t'adorent, ainsi
que tes grands-parents, te
souhaitent un joyeux
anniversaire et une vie pleine
de joie et de bonheur, toi qui
nous apporte que du
bonheur, de la joie et la
gaieté à notre vie.



ETS LAZREUG
Agent distributeur

N'hésitez pas à nous
rendre visite,
le meilleur accueil vous
sera réservé

045 33 03 31 / 045 33 03 32
Fax: 045 33 04 48



ISUZU



ETS LAZREUG
à votre service



N'hésitez pas à nous rendre visite,
le meilleur accueil
vous sera réservé

Mesra - Mostaganem
Tel: 045 33 03 31 / 045 33 03 32
Fax: 045 33 04 48



22 | Sortie de secours

www.carrefouralgerie.com

PAGE PROPOSÉE PAR AEJ HAMMACHE

MOTS FLECHES

Crie comme le chat		Du faux		Réfectoire militaire		Scalpels		Pierre du souvenir
"Au revoir" italien		Ventre		En circulation Mot d'hésitation				
Bouton						Stère		
Orienta-tion						Gris		
			En usage					
			Havane					
Lac écossais					Larcin			
Camion - remorque					Infraction grave			
				Montée des eaux d'un cours				
				Crêtes				
Serin	Perdre							Histoire de la Création
	Aumentée							
						Soldat US inversé		
						Essence d'iris		
Oter le sommet		Ristourne						
		Vallées envahies						
								Confère
De rire						Trou dans un mur		
Chaîne de montagnes du Tell			Note			Existes		
Orienta-tion					Cassier aux gougues laxatives			

MOTS CROISES

1										
2										
3										
4										
5										
6										
7										
8										
9										
10										

HORIZONTALEMENT

- 1. Rendra incapable de réagir.
- 2. Accords complets de toutes les opinions.
- 3. Qualifie une substance non organique.
- 4. Diminue la voilure. Ovation du public d'arène.
- 5. Royal Air Force. Anciens drains sous-cutanés.
- 6. Ordonnance d'autrefois. Étendue de poissons.
- 7. Intérieur de baguette. Animaux domestiques des Lapons.
- 8. Dans le vent. Sonna lentement.
- 9. Expulse l'eau du linge par torsion. Effet comique.
- 10. Page de journal. Elle s'est justement éteinte.

VERTICALEMENT

- 1. Maladies des lièvres et des lapins.
- 2. Avant l'année. Ils sont près de leurs sous.
- 3. (Se) partage en plusieurs branches. Appris.
- 4. Réseau numérique à intégration de services. Possessif.
- 5. Les premiers arrivés. Rigoler.
- 6. Système monétaire européen. Bois noir utilisé par les ébénistes.
- 7. Dégustant sa boisson.
- 8. Graduation, en parlant d'instruments.
- 9. Donne un nouvel élan. L'or du labo.
- 10. Enzyme. Bien calme.

C	A	L	O	R	I	E	T	G
M	P	E	U	I	C	O	N	E
A	S	A	V	E	U	R	A	B
R	R	A	R	I	U	I	V	E
A	M	E	T	Q	A	R	A	T
T	I	A	U	U	L	R	O	
R	A	N	R	V	R	E	G	N
E	L	L	F	O	E	N	R	N
E	L	V	A	I	N	R	E	E
H	U	I	B	R	N	N	P	R
O	M	B	L	U	R	I	E	Z
N	A	R	E	Z	L	O	T	R
T	N	E	I	A	L	O	N	E
E	T	T	A	R	G	N	I	I

MOTS MELES

Biffez tous les mots de la liste ci-après. Les lettres qui restent forment le nom donné au grand ours brun des Montagnes Rocheuses américaines

- ACCORD
- ALLUMANT
- BETONNER
- CALORIE
- CLAIE
- EHONTE
- FABLE
- GLAIVE
- GRAVANT
- ICONE
- INFINITE
- INGRAT
- LARRON
- LUEUR
- MARATRE
- MARONNER
- NUEE
- PARQUER
- PREVUE
- SAVEUR
- VIBRE

Solution du jeu précédent:
ATHENES

MOTS EN CROIX

PLACER les neuf lettres de la rangée supérieure dans les cases centrales de la croix de façon à former six mots qu'on peut lire trois horizontalement et trois verticalement.

Les noms propres de lieu sont admis, ainsi que les participes passés accordés, mais pas les verbes conjugués.

T A R O M I D A T

A	C	G			
U	I	R			
B	A			G	E
A	B			E	R
S	E			N	E
	N	T	N		
	E	E	S		

Solution du jeu précédent:

V	P	P				
I	R	O				
P	O	S	I	T	I	F
M	O	I	S	I	E	S
A	U	T	O	C	A	R
		E	N	H		
		R	S	E		

SOLUTIONS DES JEUX DU NUMERO PRECEDENT

MOTS CROISES

V	I	T	U	P	E	R	A	N	T
A	N	E	S	T	H	E	S	I	E
L	D	R	O	O	S	E	L		
E	U	U	S	N	E	E	L		
T	C	R	E	T	O	N	N	E	
S	A	L	I	E	L	E	E		
R	A	A	I	R	U	N			
C	A	N	T	I	N	E	T	E	
E	S	S	O	N	O	R	E		
T	E	D	E	S	S	E	S		

MOTS FLECHES

A	A	M	G				
A	P	E	R	C	U	E	T
P	C	H	R	O	N	O	
P	U	I	S	E	S	I	R
I	S	R	A	L	A	S	
C	E	L	A	V	O	L	E
T	A	S	S	E	S		
R	E	M	P	A	R	T	S
T	I	S	S	U	P		
B	E	E	R	E	R	R	E
S	E	S	C	O	R		
A	L	T	R	U	I	S	M
R	E	A	C	S	E	S	

HOROSCOPE

BÉLIER

Dans l'ensemble, cette journée est loin d'être désagréable, mais vous restez marqué par des ennuis récents et une situation qui s'est avérée relativement difficile. Les marques d'estime ou d'amitié de vos collègues vous permettront certainement de mesurer le chemin parcouru.

TAUREAU

Vos récents investissements commencent doucement à porter leurs fruits. Pour le moment votre équilibre financier se révèle solide et stable. Votre analyse des risques encourus s'est avérée jusqu'à présent positive, mais attention tout de même !

GÉMEAUX

Votre charisme ,votre esprit de répartie, votre humour devraient vous inciter à améliorer vos rapports amicaux et professionnels. Mais un tempérament peu sûr de vous, vous amène régulièrement à voir vos tentatives relationnelles échouer.

CANCER

Vous avez eu jusqu'à présent un peu trop tendance à recentrer vos conversations autour de votre activité professionnelle et vous manquez de charisme. Votre équilibre dépend aussi d'un peu plus d'ouverture...

LION

Votre équipe et vous même, risquez de manquer d'efficacité dans le travail. Aujourd'hui les gens sont étourdis ou manquent tout simplement de consistance ! D'ailleurs, peut-être vous même vous sentirez-vous légèrement précocué.

VIERGE

Et ce ne sont pas votre bonne capacité d'analyse et votre sens critique qui pourront vous aider aujourd'hui. Si vous voulez en savoir plus sur votre sort, il ne faudra compter que sur votre imagination pour appréhender ce qui se cache derrière les événements...

BALANCE

C'est le moment de faire de nouveaux projets, ou plus exactement, de remettre en question la ligne directrice qui vous a guidé jusqu'à présent. Les planètes vous montreront la voie à suivre.

SCORPION

Votre épanouissement personnel est souvent tributaire du plaisir que vous prenez à faire les choses. En effet, cette belle journée révèle, qu'il vous faut absolument avoir du bonheur à faire les choses pour les réussir. Cruel dilemme que cette volonté d'allier le travail au plaisir.

SAGITTAIRE

Profitez de cette journée tranquille pour faire un léger retour en arrière ; revenez notamment sur les rudes épreuves vécues récemment dans le cadre de vos relations professionnelles et tirez les conclusions qui s'imposent.

CAPRICORNE

Ils doivent apprendre à reconnaître que derrière leur carapace d'adulte responsable et conscient de ses responsabilités, se cache un enfant entièrement plongé dans la sensibilité et particulièrement avide d'affection.

VERSEAU

Et même si, notamment dans le cadre socioprofessionnel, vous séparez systématiquement vos sensations de votre vie, tout laisse croire que chez vous, l'esprit et les émotions sont en perpétuelle interaction. Mais est-ce vrai aussi, dans le cadre des relations amoureuses ?

POISSONS

Les planètes du jour vous encouragent fortement à tenter de comprendre les tenants et aboutissants d'une violence intériorisée qui vous fait rentrer dans des colères sourdes, à la moindre injustice ou contrariété... N'y aurait-il pas quelques rages secrètes, que vous défuleriez sous les travers de causes justes ?



10h30 : Loulou
11h00 : Expression Livre "Rediff"
12h00 : Journal
12h30 : Oua Yabqa El Hob
13h45 : Assrar Oua Abhath
14h30 : Chahrazed
16h15 : Sebaq El Madjarate
16h40 : Il Était Mille Fois
18h00 : Journal
18h30 : El Mouqawil
19h00 : Journal
19h30 : Algérie, Génies Des Lieux "Guelma"
20h00 : Journal
20h45 : Hiya Ou Houwa
22h35 : Le Temps Des Tortues
23h25 : Festival Djemila



10h00 : Bouhairat El Chabout
10h30 : Sadra
10h45 : El-ghoufran
11h30 : Rihsanat
12h30 : Documentaire
13h00 : Journal
13h40 : Maoussim El-matar
15h00 : Mahla Di El Achiya
17h00 : Moutaet El Maida
17h30 : Coupe Africaine Des Nations -20ans Mali - Rd Congo
20h00 : Journal
21h00 : League Anglaise De Football (Résumer)
22h00 : Wild
22h50 : Résumé Coupe Africaine Des Nations -20ans



20h45

DSK, L'HOMME QUI VOULAIT TOUT

Réalisé par : Gérard Miller Anaïs Feuillette



"C'est parce que fasciné par le risque, il aimait marcher au bord du précipice que DSK a tout perdu en sept minutes". C'est ainsi que Gérard Miller, co-auteur de ce portrait avec Anaïs Feuillette, explique le dérapage du 14 mai 2011, dans une suite de l'hôtel Sofitel de New York, de l'ancien directeur du FMI pressenti à l'élection présidentielle. Parcourant les archives de ces cinquante dernières années, interrogeant ceux qui l'ont côtoyé, mettant en évidence des aspects méconnus de sa vie, ce document tente de mettre en lumière la personnalité de Dominique Strauss Kahn.



20h40

COUCOU C'EST NOUS, LES MOMENTS CULTES

Présenté par : Laurence Boccolini
Christophe Dechavanne Patrice Carmouze

A l'occasion des vingt ans de l'émission Coucou c'est nous, diffusée en deuxième partie de soirée et en direct durant trois ans de 1992 à 1995, l'animatrice invite Christophe Dechavanne et Patrice Carmouze à évoquer leurs meilleurs souvenirs. Dans ce troisième et dernier volet, ils évoquent le comédien Michel Boujenah et l'humoriste Jonathan Lambert. Et ils ont concocté une spéciale «Coucou la grande récré» ou l'on retrouve les réparties de Christophe Dechavanne, des «ni oui, ni non», des maladroites de Patrice Carmouze ou des délires des invités.

TF1

12:50 L'affiche du jour
13:00 Journal
13:40 Petits plats en équilibre
13:55 Section de recherches
14:55 Joséphine, ange gardien
16:35 Quatre mariages pour une lune de miel
17:25 Bienvenue chez nous
19:05 Money Drop
19:45 Nos chers voisins
20:00 Journal
20:35 Mon assiette santé
20:40 Après le 20h, c'est Canteloup
20:50 Person of Interest
21:35 Person of Interest
22:25 Person of Interest
23:15 Breakout Kings
00:00 Dr House



13:00 Journal
13:52 Consomag
14:00 Toute une histoire
15:15 Comment ça va bien !
16:15 Le jour où tout a basculé
16:40 Le jour où tout a basculé à l'audience
17:09 Côté Match
17:10 Seriez-vous un bon expert ?
17:54 CD'aujourd'hui
17:55 On n'demande qu'à en rire
19:00 Mot de passe
19:30 N'oubliez pas les paroles
20:00 Journal
20:45 Les mains de Roxana
22:20 La parenthèse inattendue
00:20 Tirage de l'Euro Millions
00:25 Dans quelle éta-gère

TF1

20h45

PERSON OF INTEREST

LA NÉGOCIATRICE

Réalisé par : Dennis Smith

Acteurs : Jim Caviezel (John Reese) Michael Emerson (Harold Finch) Taraji Henson (Joss Carter) Kevin Chapman (Lionel Fusco) Paige Turco (Zoe Morgan)



Reese est chargé de la protection d'une ravissante femme, Zoe Morgan, dont il découvre rapidement qu'elle est une tueuse professionnelle. Alors que Reese tombe peu à peu sous son charme, Finch pense qu'elle va prochainement être la cible d'un assassin. De son côté, Joss Carter enquête sur un meurtre dont l'arme a déjà servi dans une affaire ancienne qui avait été suivie par un inspecteur à la retraite, Bernie Sullivan.

3

12:25 12/13 : Journal national
12:55 Météo à la carte
13:50 Si près de chez vous
14:15 Si près de chez vous
14:45 Keno
14:55 Questions au gouvernement
16:10 Des chiffres et des lettres
17:30 Slam
19:00 19/20 : Journal régional
19:18 19/20 : Edition locale
19:30 19/20 : Journal national
20:00 Tout le sport
20:10 Et si on changeait le monde
20:15 Plus belle la vie
20:45 DSK, l'homme qui voulait tout
22:00 La maladie du pouvoir
23:32 Parlons passion

CANAL+

12:20 La nouvelle édition 1ère partie
12:45 La nouvelle édition
14:00 La Dame de Fer
15:40 Les nouveaux explorateurs
16:30 Radiostars
18:10 Kaira Shopping
18:20 Les Simpson
18:45 Le JT
19:05 Le grand journal
20:05 Le petit journal
20:30 Le grand journal, la suite
20:55 Morning Glory
22:40 Spécial investigation
00:00 Never Let Me Go
01:40 Le journal des jeux vidéo
02:00 Zapsport

arte

12:05 Le Rhin vu du ciel
12:50 Arte journal
13:00 360°-GEO
13:55 Le maître du jeu
16:00 Un billet de train pour...
16:30 Le mystère des nains
17:20 X:enius
17:50 Paysages d'ici et d'ailleurs
18:15 Défi sanitaire au Kenya
19:00 Les derniers chasseurs de Namibie
19:45 Arte journal
20:05 28 minutes
20:45 Juliette, génération 7.0
20:50 Ma vie sans moi
22:30 Traître à la patrie
00:35 Fenêtre sur l'été

6

12:45 Le 12.45
13:05 Scènes de ménages
13:42 Astuces de chef
13:45 Un soupçon de magie
15:40 Moi et ses ex
17:35 Un dîner presque parfait
18:45 100 % mag
19:45 Le 19.45
20:05 Scènes de ménages
20:50 Maison à vendre
22:30 Maison à vendre
01:45 The Beast
02:35 Météo
02:40 M6 Music
06:00 M6 Music
06:25 Météo
06:30 Charlotte aux Fraises 3D



20h40

LES MAINS DE ROXANA

Réalisé par : Philippe Setbon
Acteurs : Sylvie Testud (Roxana Orlac) Loup-Denis Elion (Eric Almeida) Micky Sébastian (Elena Orlac) Jean-Marie Winling (Bernard Christiansen) Gérard Desarthe (Richard Bremmer)



Roxana Orlac, une violoniste de renommée internationale, est victime d'un grave accident qui la prive de l'usage de ses mains. Le docteur Bremmer, un vieil ami de son père, propose à la jeune femme la pose de prothèses. Mais un autre chirurgien, le docteur Christiansen, lui offre une double greffe qui lui rendrait sa dextérité légendaire. Après l'opération, la jeune femme se met à avoir des visions.

Le Carrefour d'Algérie

24heures

MERcredi 20 MARS 2013

LUTTE CONTRE LA TUBERCULOSE DANS LE MONDE

L'OMS appelle à davantage de fonds

L'Organisation mondiale de la Santé (OMS) a appelé à l'augmentation des financements pour lutter contre la tuberculose dans le monde et afin de contrer le risque croissant d'une extension de la maladie avec des souches résistant à plusieurs médicaments.

Il va manquer chaque année 1,6 milliard de dollars (1,24 milliard d'euros) de fonds internationaux pour lutter contre la tuberculose dans 118 pays à revenu faible ou intermédiaire, ont estimé à Genève, la directrice générale de l'OMS, le Dr. Margaret Chan, et le directeur exécutif du Fonds mondial de la lutte contre le sida, la tuberculose et la malaria, le Dr Mark Dybul. Selon les estimations, il faudrait 1,3 milliard de dollars au total chaque année pour assurer un traitement rapide et efficace de la forme multirésistante de la tuberculose. "C'est dans ce domaine qu'il faudra le plus accroître le financement au cours des prochaines années. En 2011, 500



millions de dollars environ étaient disponibles pour ce faire", indique l'OMS. La tuberculose a fait quelque 1,4 million de morts en 2011

dans le monde, l'Afrique étant la plus touchée mais l'Europe de l'Est demeure un sujet de préoccupation pour les experts.

TISSEMSILT

Découverte d'ossements d'un mystérieux animal

Le squelette d'un animal fossilisé, découvert en 2011 par un habitant de la région de Beni Chaïb (Tissemsilt), ont été récupérés et remis aux services concernés pour son identification et sa datation, a-t-on appris auprès des services de la Gendarmerie nationale. Les ossements de cet animal, long de 45 centimètres et pesant 800 grammes, détenus chez cet habitant de Beni Chaïb depuis décembre 2011, ont été récupérés et seront remis aux services concernés pour son identification et sa datation, a ajouté la même source sans préciser les circonstances de leur découverte. De son côté, le directeur de la culture, Mohamed Dahal, a précisé que le ministère de la Culture dépêchera sur place une équipe de spécialistes pour prélever des échantillons de ces ossements afin d'identifier l'espèce à laquelle appartient ce mystérieux animal et déterminer son âge. Contacté par l'APS, un professeur d'histoire à l'université de Tiaret, Lebib Hadj, a souligné que la région de Tissemsilt ne présente aucune trace d'existence d'animaux préhistoriques disparus, ajoutant que cette découverte serait la première du genre à Tissemsilt si les examens des ossements montraient que le mystérieux animal remonterait à la préhistoire.

AARC À BABEL MED

«Roots and Tunes»

Pour sa troisième participation au Babelmed, l'Agence Algérienne pour le Rayonnement Culturel (AARC) se rend à Marseille dans un esprit de continuité. Il sera question de présenter la scène musicale algérienne et l'expertise de son environnement de production, de promotion et de diffusion.

A la découverte de la « Nouvelle génération » à BabelMed

Pour cette édition l'AARC présentera un catalogue riche et éclectique de la nouvelle scène musicale algérienne aux accents résolument Britpop, internationalisme oblige, et qui demeure mélodiquement andalouse et rythmiquement maghrébine. La nouvelle génération d'artistes algériens y sera représentée par les artistes tels que Kawtar, Nassim Djezma, Samir Farès, Babylone, Nessma, Ayoub Mjajhed, Afrokaine, Hayet Zerrouk, Dj-mawi Africa, Amel Zen, 6Rock0, Tarbaât, les Jaristes ou encore El Dey.

L'Algérie, scène musicale internationale

La richesse de la saison musicale 2012 qui a vu la participation d'artistes internationaux tels que : Louis Winsberg, Calle Cerezo, Aziz Sahmaoui, Fawzi Chekili, Fayçal Salhi, Philip Catherine, Sakesho, Berberdrom&Dhoad, Madar& Bojan Z ou encore Pyramids confirme l'intérêt pour la destination Algérie et la rencontre du public algérien par les artistes internationaux. L'Agence Algérienne pour le Rayonnement Culturel travaille à rendre l'Algérie une véritable scène musicale internationale incontournable pour les artistes qui veulent se produire au Maghreb. Avec une saison 2012 fortement matinée de Jazz, les sonorités venues d'ailleurs ont eu quatre rendez-vous avec le public algérien, à savoir « Andalousie, Maghreb, Terres d'accueil » « Gitans, Origines », « Jazz, d'ailleurs » et « Oud en luth ». Pour l'année 2013, l'AARC a inauguré son programme musical avec le groupe Tchaas et continuera à faire découvrir à son public des musiciens et des artistes du monde entier. Cette saison verra aussi la présentation de projets musicaux originaux issues de résidences d'artistes à Dar Abdellatif. Enfin, l'AARC fêtera et pour la seconde fois la journée internationale de jazz. Les événements à venir pour le mois d'avril : 18 avril Rendu de la résidence de ZamanFabriq (PACA) et Madar (Alger) • 21 avril Concert avec Jerry Gonzalez El Commandos de la Cave • 29 avril Journée International du Jazz avec Karim Ziad Band.

USA

Explosion sur une base militaire

Une explosion accidentelle survenue dans la nuit de lundi à mardi a fait sept morts et plusieurs blessés sur la base militaire d'Hawthorne, dans le Nevada (ouest), a annoncé un porte-parole des Marines américains. L'accident est survenu peu avant 22H00 lundi soir (06H00 heure belge) à l'occasion d'un exercice d'entraînement sur la base d'Hawthorne, qui est principalement utilisée pour stocker des équipements militaires et des munitions. Une enquête est en cours pour déterminer les causes de l'explosion.

Soug N'ssa

Par Farida T.

Et, la vie continue ...

Ça semble ridiculement insignifiant d'écrire quoi que ce soit après la mort atroce de tous ces enfants. A la limite de l'indécence. Et, pourtant, il faudra bien se relever demain et continuer d'aller travailler en réalisant toute la chance qu'on a d'avoir un travail régulier qui nous assure un seuil minimum de décence dans notre quotidien. On repense aux jeunes chômeurs d'Ouargla, et on est bien content d'avoir cette assurance. Puis, on continue à vivre tout simplement. Et, avec le temps, on ne repensera plus à toutes ces petites victoires parties trop tôt. Ni à leurs parents meurtris, écorchés vifs, amputés d'un organe vital et qui vivent en réalisant à peine l'ampleur du drame qui les a ébranlés. Ils végètent, parce qu'il le faut bien. Parce qu'ils sont humains et sans doute croyants. Ils tiennent le coup pour accompagner autant que faire se peut les autres enfants de la fratrie, qu'on oublie souvent et dont on ne mesure pas toute l'intensité de la souffrance qui les emplit eux aussi. On s'indigne, on crie et vocifère, on accompagne le cortège funèbre, on respecte une, puis dix minutes de silence et on voudrait pendre « haut et court » ces criminels. Les lyncher. Les écharper, sans autre forme de procès. Puis, on finit par oublier, laissant seules ces familles à leur triste et douloureuse réalité. De notre côté, au bout de quelques jours, et au mieux de quelques semaines, on permettra de nouveau aux enfants d'aller dans la rue, on les laissera, de nouveau, aller acheter à deux pâtés de maison, on acceptera qu'ils aillent au stade d'à côté pour jouer un match ou qu'ils se rendent chez leurs amis faire une partie de « playstation » ou de cartes.... On baissera la garde et, c'est normal : on ne peut pas vivre éternellement sur ses gardes. On ne peut pas vivre éternellement et surtout « volontairement » en résidence surveillée. La vie doit reprendre ses droits et permettre au chagrin de se décanter... Doucement et naturellement. On revit avec nos enfants, encore vivants, eux, et on oublie de se dire combien nous sommes chanceux de les avoir encore... De leur parler, de les voir, de les enlacer, de les entendre rire ou juste de sentir leur souffle, leur présence et de se dire que ça aurait pu être eux.

SOUK EL THENINE (TIZI-OUZOU)

Un bébé mort brûlé

Un bébé de sexe féminin, âgé de à peine 15 mois, a été retrouvé mort brûlé dans un incendie qui a touché, lundi vers 15h30, le domicile familial. Selon la Protection civile de Tizi-Ouzou, le feu a pris dans une habitation sise au village Tighilit Mahmoud dans la commune de Souk El Tenine (daïra de Maatkas). Son corps a été déposé à la morgue du CHU de Tizi-Ouzou. Une femme âgée de 55 ans et qui était en état de choc, a été évacuée par la Protection civile à la polyclinique de Souk El Tenine. Pour ce qui est des dégâts matériels, trois chambres à coucher ont été totalement brûlées ainsi que des appareils électroménagers. Une enquête a été ouverte par les services de sécurité pour déterminer les circonstances de ce drame qui, selon les premières constatations, serait dû à un court-circuit.

M. Aswel

LE CARREFOUR D'ALGÉRIE

Recrute UN AGENT PAO

Conditions:

Maîtriser le logiciel Pagemaker
Expérience exigée
Habitant à Oran

Envoyer CV au:
lecarrefourdan@yahoo.fr